

Vivre

# Bellegarde

MAGAZINE COMMUNAL AVRIL 2015

ACTION SOCIALE

## Une équipe engagée

VIVRE ENSEMBLE

Nouvelle caserne de gendarmerie

ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE

Pinède du mont Michel

CULTURE ET LOISIRS

Programme

15<sup>ème</sup> édition

Fête  de   P'EUROPE  
 Bellegarde 

Vendredi 8 Mai 2015  
de 12h à 17h30

au Port de Plaisance de Bellegarde

12h Ouverture  
officielle

Animations  
gratuites  
+ de 40 stands

Restauration  
sur place

*Pays à l'honneur cette Année « l'Irlande »*



Toutes les infos sur cette manifestation sur le site [bellegarde.fr](http://bellegarde.fr)  
Ou directement auprès de la Mairie de Bellegarde

au 04 66 01 11 16



# Sommaire

- 2 **ÇA S'EST PASSÉ À BELLEGARDE**
- 3 **QUALITÉ DE LA VILLE**
- 5 **ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE**
- 9 **ACTION SOCIALE**
- 16 **VIVRE ENSEMBLE**
- 19 **ENTREPRENDRE À BELLEGARDE**
- 20 **LA VIE DE NOS AÎNÉS**
- 21 **ENFANTS ET JEUNES**
- 22 **PASSION SPORT**
- 25 **CULTURE ET LOISIRS**
- 27 **TOURISME ET PATRIMOINE**
- 29 **AGENDA**
- 30 **VIE PRATIQUE**
- 31 **ACTUALITÉ CONSEIL MUNICIPAL**
- 33 **TRIBUNES**
- 34 **LE LIVRE DE VIE**

Abonnez-vous à Bell'News  
[bellnews30@gmail.com](mailto:bellnews30@gmail.com) ✨

Directeur de la publication : Juan-Antoine Martinez  
Responsable de la communication : Lucie Roussel  
Rédaction et photos : Pascal Crapé  
Ont participé à la rédaction et aux photos : élus, personnel municipal, associations et commerces  
Autres crédits photos : Fotolia  
Création, maquette et réalisation : Idéquation et Renaud Barès  
Tirage : 3500 exemplaires  
Impression : JF Impression, imprimeur labellisé Imprim Vert  
Magazine imprimé sur papier recyclé

Vivre Bellegarde est disponible en feuilletage sur le site de la ville [bellegarde.fr](http://bellegarde.fr)

Pour contacter la rédaction :  
04 66 01 09 32 ou [p.crape@mairie-bellegarde.fr](mailto:p.crape@mairie-bellegarde.fr)



## Mes chers concitoyens

« Un choix de vie » c'était le slogan de notre équipe aux dernières municipales, il y a tout juste un an. Plus qu'un slogan, c'est la philosophie de notre gestion et bien sûr de notre communication qui prend une nouvelle forme avec ce nouveau document. Sous la conduite de Lucie Roussel, conseillère municipale déléguée à la communication, notre nouveau bulletin se veut plus moderne et plus proche de vous, de notre vie locale, tout comme son titre : « Vivre Bellegarde ».

La vie, ce bien si précieux qui se termine souvent trop tôt pour beaucoup d'entre nous à qui je pense très affectueusement. Notamment à Monsieur Élie Bataille, ancien maire, conseiller général, président de la communauté de communes et conseiller municipal qui nous a quittés après avoir combattu courageusement une longue maladie. Élie Bataille était un homme que je respectais. Il était amoureux de notre village, travailleur, passionné ; nous ne l'oublierons pas.

Vivre à Bellegarde, c'est respecter les autres.

Travailler pour tous, des plus jeunes jusqu'aux plus anciens.

C'est notre engagement.

*Juan Martinez* MAIRE DE BELLEGARDE



## Vivre Bellegarde, votre journal communal

Depuis l'installation du nouveau conseil municipal, nous avons à cœur d'instaurer un mode d'information et de communication plus actuel. C'est avec la création de la newsletter de la ville en 2014 que cela a été possible. Sa publication un vendredi sur deux, vous permet de connaître les événements à venir sur la commune ainsi que quelques brèves. Aujourd'hui la *Bell'News* compte plus de 200 abonnés. Pour l'équipe municipale, il était important de mettre en place ce nouveau mode d'informations dès le début de son mandat et de répondre rapidement à l'un

de ses engagements.

Aujourd'hui, c'est une nouvelle version de votre journal municipal que nous vous proposons avec un dossier principal et différentes thématiques. Un nouveau nom : *Vivre Bellegarde*, qui s'inscrit dans la dynamique et la richesse humaine, structurelle et associative de notre commune. Une nouvelle couverture avec une identité visuelle qui mettra en avant les grandes thématiques du journal et son dossier central, une nouvelle charte graphique

pour le plaisir de la découverte et une lecture fluide. Un changement de format avec un papier plus fin et toujours recyclé pour poursuivre notre démarche environnementale. Une édition trimestrielle et une volumétrie cadrée afin de maîtriser notre budget.

Pour cette nouvelle conception, nous avons fait appel à Idéquation et au professionnalisme de Pascal Crapé, responsable du service information.

Notre souhait est de mettre en avant les actions d'hommes et de femmes qui font notre commune. Nous comptons pour cela sur la participation du personnel municipal, des élus, des associations, de nos commerces et de vous tous.

Je vous souhaite une bonne lecture.

*Lucie Roussel* CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE À LA COMMUNICATION

**Notre souhait est de mettre en avant les actions d'hommes et de femmes qui font notre commune**



# Étoile de Bessèges

## Bellegarde, départ de la 45<sup>e</sup> édition

4 février 2009 - 4 février 2015, voilà six ans jour pour jour que notre commune accueille la première étape de cette course régionale mythique et première grande course professionnelle de la saison.

Cette année, 21 équipes de huit coureurs étaient au départ, neuf équipes françaises, six belges, une polonaise, une américaine, une espagnole, une colombienne, une hollandaise et une suisse. Soit 168 coureurs dont plus d'une centaine d'entre eux a participé au moins une fois à un tour de France, d'Espagne ou d'Italie. Parmi les vedettes de cette 45<sup>e</sup> édition de l'Étoile des noms comme Thibault Pinot, Pierre Roland, Thomas Woeclerk, Brian Coquart, Tony Galopin, Stin Devolder, David Rebelin sans oublier les indéfectibles « anciens » qui font toutes la convivialité de cette course, Raymond Poulidor, Luc Leblanc, Claudio Chiapucci... et la voix du tour, Daniel Mangeas.

Après la présentation des équipes, c'est en centre-ville que le départ a été donné à 12h40 par Monsieur le Maire et Président de la CCBTA. Après plus de 154 km de course et deux passages à Bellegarde, c'est à Beaucaire que s'est terminée la première étape de l'Étoile de Bessèges, remportée par Kris Boeckmans de l'équipe belge Lotto Soudal avec un temps de 3h25 et 37s.



pas hésité à braver le froid pour assurer le succès de cette 45<sup>e</sup> édition. Un grand merci à Fernand Gil et à toute son équipe.

### Sans les bénévoles, rien ne serait possible

Outre les animations, il ne faut pas oublier la logistique déployée au niveau local pour l'organisation et l'accueil de la course. Une logistique assurée par les services de la ville, et par une équipe de bénévoles, sous l'égide de Michel Bressot adjoint délégué à la sécurité. Toujours fidèles, ils n'ont

### Une bonne occasion de promouvoir notre commune et ses produits

Après le vent en 2013 et la pluie en 2014, le froid et quelques flocons de neige ont « agrémenté » en 2015 cette journée sportive qui dès dix heures s'est animée avec les stands d'un village du terroir initié par l'association *Bellegarde Passions et Traditions*, en partenariat avec la commune. Parmi les exposants qui ont bravé le froid, la *Brasserie artisanale de Beaucaire* et ses bières atypiques brassées avec des céréales locales, l'apicultrice locale Céline Fabre du *Mas des abeilles*, Bernard le jardinier des pépinières *Pical* et ses camélias, le duo Olivier Zohar de la *Terre des Chardons* et Jean Jacques Coquelet du restaurant de la *Halte nautique* qui ont proposé en dégustation des toasts de saumon sauvage, de foie gras ou brandade de morue accompagnés d'un petit verre de Clairette bio de Bellegarde et le stand terroir et info tourisme de la ville. Parmi les nouveautés locales, les pâtisseries et sucreries artisanales bio bellegardo-japonaises de la toute récente *SARL Biomomo Hashimoto* installée au Mas Saint Jean.

Le public a aussi eu l'occasion de déguster et découvrir pour certains les pruneaux et autres fruits secs de la société *Pruni* tout comme la fougasse d'Aigues-Mortes de la boulangerie-pâtisserie *Fernandez* place Carnot. Il était possible d'aller se réchauffer au bar le *Mistral* qui proposait toute la journée du café de Colombie, en l'honneur de l'équipe Team Colombia, ou au bar des *Fleurs* qui, entre les camélias et les sucreries franco-japonaises, proposait du thé.



# Journée de la femme



## Réussite pour une première à Bellegarde

Créée en 1910, la journée internationale des droits de la femme a été fêtée pour la première fois à Bellegarde le dimanche 8 mars 2015. De nombreuses activités de détente et d'animations sportives ont été proposées et dédiées aux femmes. Le but de la journée a consisté à sensibiliser sur le «reste à faire» concernant l'égalité des sexes tout en passant un moment de convivialité et de partage.



Le tissu associatif très actif de la commune, en partenariat avec la municipalité, s'est mobilisé. Plus d'une centaine de femmes ont participé à cet événement. Petit clin d'œil de cette journée, le repas préparé par une équipe d'hommes. Les multi-activités féminines prévues à la salle des sources et en extérieur sous un beau soleil ont ravi les Bellegardaises présentes. Le résultat du questionnaire de satisfaction effectué durant la journée est d'ailleurs très positif : les femmes ont le souhait que cette journée conviviale se renouvelle. Elles ont déjà été entendues puisque des idées nouvelles sont dès à présent en cours de discussion pour l'édition 2016. Merci encore aux associations qui ont initié le public féminin à leurs activités et à tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette nouvelle manifestation.

## QUALITÉ DE LA VILLE

# Un point sur les travaux

## Projet RD3, traversée de la ville

La Route Départementale 3 (RD3) est la portion de voie correspondant aux rues de Nîmes, de la République et d'Arles. Avant la construction de la RN113, actuelle RD6113, qui contourne le centre-ville par le Nord-Est, c'était le seul axe permettant de relier Nîmes à Arles. Comme toute route départementale, elle appartenait à la compétence du département et n'a jamais été rétrocédée à la commune. Toujours propriété du Département, c'est lui qui assurera prochainement la maîtrise des travaux de réhabilitation de cette artère, conjointement souhaitée par les élus de la commune. Dénommé « projet RD3 » ou « de traversée de la ville », cette réalisation engagée par le Conseil Général du Gard sera bien plus qu'une simple réfection de voirie. Elle sera une réelle transformation du centre-ville ne serait-ce que par l'obligation d'accessibilité handicapés imputée aux commerces et aux voies publiques. Étude d'écoulement du pluvial, des zones de rencontre piétons/véhicules, harmonisation du mobilier urbain, valorisation d'espaces ou de bâtiments, tels sont quelques-uns des nombreux sujets qui seront concernés. L'objectif est d'améliorer au mieux la vie du centre-ville pour que chacun, commerce, usager à pied ou en véhicule, enfant, personne âgée et handicapé y trouve sa place.

**Améliorer le cœur de ville pour que chacun y trouve sa place**

## Rue du Rieu

La réfection des réseaux humides est achevée comme le goudronnage qui a débuté fin janvier, malgré les intempéries. Ont suivi les aménagements de la voirie avec marquage au sol des zones de stationnement, signalétique, mobilier et ralentisseurs. Des barrières de sécurité ont été réalisées par le service ferronnerie de la ville. La rue du Rieu a été requalifiée «zone de rencontre», la circulation y est dorénavant limitée à 20 km/h.



## Place Batisto Bonnet

Ce projet en charge de la Communauté de Communes permettra un stationnement organisé. Les travaux d'une durée de 3 mois ont débuté, nous pourrons profiter de notre nouvelle place au début de l'été.

## Travaux dans les arènes

Ils concerneront la mise aux normes des barrières de piste (hauteur, forme, fixation), selon le règlement de la Fédération Française de la Course Camarгуaise, pour que nos arènes soient prêtes pour la saison taurine 2015.



## Rue d'Auvergne

C'est une opération lourde et non prévue financièrement qui est engagée dans ce secteur touché par un glissement de terrain. Le devis est estimé à 300 000 €. Des coûts entièrement portés par la commune puisque la demande faite au Préfet de son classement en catastrophe naturelle n'a pas été retenue. Sur le plan des travaux, la phase de renforcement des sols par ferrailage, maillage et injection de béton est terminée. S'ensuivra le démontage et la réfection du mur existant de soutènement de la voirie puis la réfection de son revêtement.



## Aménagement et fleurissement

### Trois sites réaménagés pour l'embellissement de Bellegarde

#### À l'entrée de ville, route de Beaucaire au niveau du rond-point de Gersfeld.

Si la partie droite des abords de la route est verte, fleurie et accueillante, la partie gauche avec la trouée du Rieu et son sentier de terre, les massifs du labyrinthe inutilisé et le terrain stabilisé dénotent sans conteste. Un déséquilibre esthétique souligné à plusieurs reprises, notamment par le jury expert des villes Fleuries. Il a été décidé de réparer ce manque par l'aménagement d'un nouvel espace vert et de loisirs. Ces travaux prévoient la suppression du labyrinthe des enfants, difficile d'entretien et peu fréquenté par eux-mêmes. L'un des objec-

tifs est de créer un véritable espace d'accueil et de jeux pour les enfants.

**Aux HLM**, les travaux viseront à remplacer de nouveaux végétaux les haies vieillissantes de lauriers thym. Au préalable, un important chantier d'arrachage sera nécessaire. Le résultat final sera sans aucun doute réussi.

Les travaux de la **place Batisto Bonnet** seront réalisés par la CCBTA sur la période avril-juin. Il sera fait appel aux compétences du service Espaces verts de la commune pour le fleurissement du nouveau lieu aménagé.



Nouveau module à l'aire de jeux des Ferrières.

## Chats errants

*S'il y a des chats errants, c'est parce qu'il y a des abandons*



### Stérilisation ou euthanasie ?

Pour l'habitant, les chats errants entraînent des nuisances : marquage à l'urine, bagarres et bruits, naissances de chatons... Pour l'animal, l'errance signifie maladie, accident, faim, soif et détresse (chattes gestantes et allaitantes par exemple).

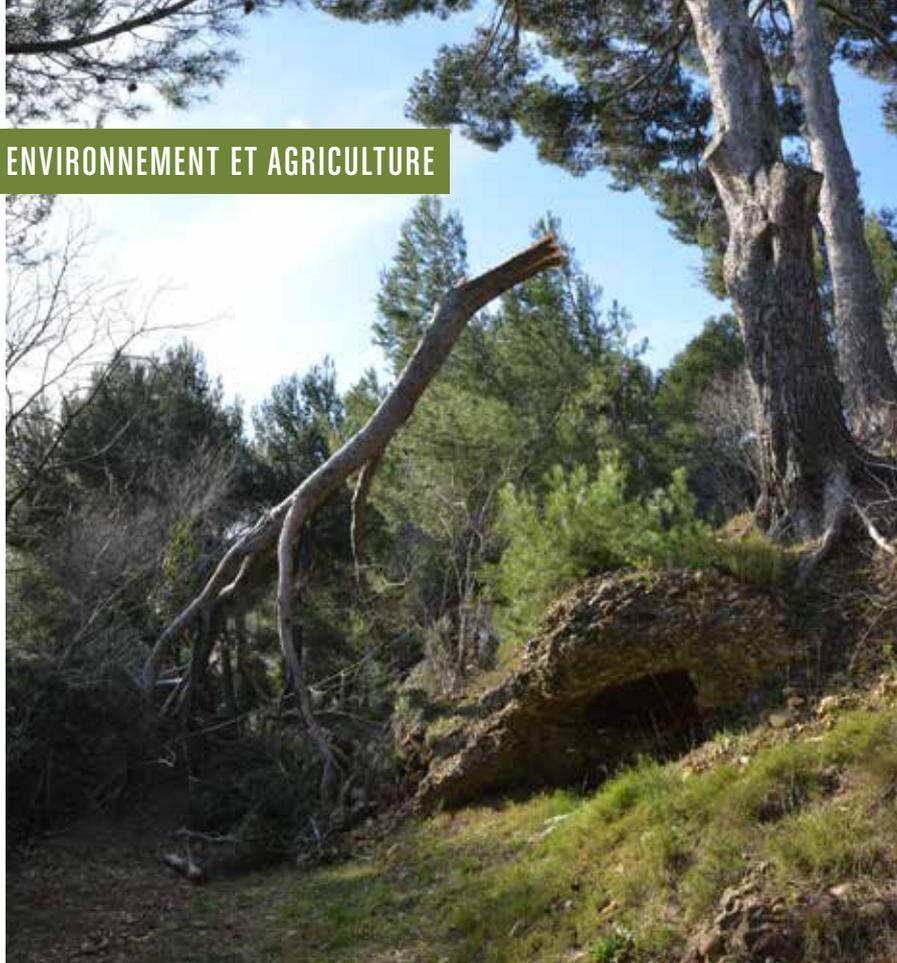
Certains préconisent l'euthanasie, mais cela présente un risque pour les chats avec propriétaire, parfois non identifiés par le tatouage qui est pourtant obligatoire.

L'euthanasie est un acte définitif et cruel, qui ne résout pas le problème. Une fois la place libérée, elle est reprise par d'autres chats. Or, les chats errants protègent leur territoire et réduisent l'arrivée de nouveaux errants. Par contre, une fois stérilisés, ils se battent moins, marquent moins par l'urine et se développent moins.

Pour conclure, recourir à l'euthanasie ne résout pas de façon définitive le problème.

La stérilisation est la solution de stabilisation des populations et maintient l'éradication naturelle des mammifères rongeurs axe important de santé publique.

**Alors, soyons responsables avant d'adopter !** Prenez le temps de réfléchir et soyez certain de pouvoir veiller au bien-être de l'animal (frais alimentaires et médicaux, stérilisation...) et de la collectivité. - ASSOCIATION LES CHATS LIBRES



**Des travaux de sécurisation ont été réalisés. Il est malgré tout recommandé aux promeneurs du mont Michel d'être prudents, notamment en période de vent.**



## Pinède du mont Michel

### Chutes d'arbres et travaux

Depuis quelques années, d'importantes périodes de pluies et de vents forts ont entraîné de nombreux dégâts sur les zones boisées de la commune. La pinède du site du mont Michel qui surplombe la Crèche et le centre culturel des Sources a été la plus impactée suite à une combinaison de plusieurs facteurs d'ordre naturel :

- ▶ **un bois de résineux**, des pins d'Alep vieillissant (50 ans) d'une hauteur moyenne de 20 m ;
- ▶ **un sol pauvre** composé d'argile qui ne permet pas un développement racinaire important ni étendu, ce qui entraîne une

faiblesse structurelle d'ancrage des arbres. Vu leurs dimensions, la chute d'un arbre cause par effet domino une déstabilisation de ses congénères situés à proximité ;

- ▶ **un site directement confronté au Mistral.**

Un quatrième facteur d'ordre « humain » pourrait aussi être ajouté, ce site étant directement soumis au vent. Il est probable que les diverses interventions effectuées dans le bois ou sur sa lisière et les constructions de bâtiment (crèche...) aient généré des modifications de circulation de l'air et de nouvelles turbulences. Du fait de leur lente croissance, les arbres

ne sont pas en mesure de s'adapter à ces nouvelles contraintes qui évoluent à chaque nouvelle chute d'arbres, ce qui entraîne un déséquilibre du site de plus en plus important.

### Des travaux d'urgence pour la sécurité

Les dégâts causés par les intempéries exceptionnelles de cet hiver sont préoccupants pour l'avenir du site boisé et à plus long terme pour la stabilité de la colline. La commune a rapidement mesuré l'importance du problème. Dans un premier temps, c'est une action d'urgence qui a été déclenchée pour la sécurisation du site : débardage des arbres déracinés, contrôle de la stabilité des arbres en place, et abattage si nécessaire.

### Le reboisement pour l'avenir de cet espace

La seconde phase s'inscrit dans le temps, elle concerne la gestion et la pérennisation de l'espace boisé. Le reboisement se fera avec l'appui et les conseils de services spécialisés comme ceux de l'Office National des Forêts (ONF). Une première rencontre sur site a été organisée début février.



**Pour que notre agriculture soit raisonnée et raisonnable, je souhaite que nous, agriculteurs, soyons respectueux de notre environnement**

*Jean-Paul Rey* ADJOINT DÉLÉGUÉ À L'AGRICULTURE

## Agriculture

### L'EAU, UN BIEN PRÉCIEUX

Le 27 janvier à la salle des Sources, la Chambre d'agriculture du Gard a organisé une réunion à laquelle étaient invités les agriculteurs de Bellegarde et des communes alentour.

### PRÉSERVATION DE NOTRE RESSOURCE EN EAU

Pour sa préservation, un suivi de la qualité de notre ressource en eau est engagé depuis plusieurs années ; entre autres des périmètres de protection des

captages ont été réalisés. Néanmoins, s'il est évident que la qualité de notre eau s'est améliorée, il apparaît que des efforts en matière comportementale sont à faire dans les milieux agricoles pour garantir la pérennité de la qualité de notre eau.

### UNE RÉGLEMENTATION CONTRAIGNANTE, MAIS NÉCESSAIRE

Des mesures réglementaires et des objectifs « qualité » ont été fixés dans ce cadre. Aussi, dès mars 2015, l'utilisation de certains produits phytosanitaires

**À notre époque, l'eau est un bien précieux et un patrimoine national**

sera interdite. En 2016, cette interdiction sera encore élargie à d'autres produits, tels que les désherbants pour la viticulture, l'arboriculture ou les céréales.

Je reconnais que tout ceci va être très difficile pour nos exploitations agricoles qui n'avaient pas aujourd'hui besoin de cela, mais, à notre époque, l'eau est un bien précieux et un patrimoine national. Notre commune avec ses 16 sources, sa propre régie de l'eau et la maîtrise de ses coûts est une privilégiée. Il nous appartient à tous de faire en sorte de conserver ce privilège que beaucoup de communes



n'ont plus ou n'ont jamais eu. Il me faut dès à présent ajouter que si d'ici quelques années les objectifs « qualité » fixés ne sont pas atteints, le dossier sera traité par la Préfecture qui interviendra dès lors de façon plus radicale dans certaines zones de la commune définies comme sensibles (périmètres des sources et des captages) en interdisant tout simplement l'utilisation de désherbants et produits phytosanitaires. En tant que premiers acteurs de notre terroir, nous autres agriculteurs avons tout intérêt à être sensibilisés à cette problématique qui dorénavant fait partie intégrante de la notion d'agriculture.



## CHEMINS COMMUNAUX

### RAPPEL

Je voudrais profiter de ce communiqué pour rappeler quelques règles générales de bons comportements. Elles concernent principalement le respect des chemins communaux. Labourer sa parcelle, c'est bien. Ne pas oublier de lever le socle de la charrie et éviter le labour du chemin, c'est mieux ! Planter des haies de cyprès ou autres pour abriter ses cultures, c'est bien. Les entretenir et les élaguer pour éviter qu'elles n'empiètent sur les chemins, c'est mieux ! Lorsque l'on fait des travaux en bordure d'un chemin, penser également à remettre

le chemin en état et surtout à combler les trous laissés béants et qui peuvent s'avérer dangereux. Enfin, éviter de faire circuler des poids lourds ou autres engins de chantier par temps de pluie sur nos chemins, cela les détériore énormément.

### DES CHEMINS GOUDRONNÉS

Enfin une bonne nouvelle. L'équipe municipale a décidé à partir de cette année de prévoir un budget pour le goudronnage de certains chemins qui, soit dit en passant, en ont bien besoin. Ce projet s'effectuera sur plusieurs années et, bien sûr, en fonction des priorités.

**Un appel aux agriculteurs est lancé. En cas de surplus de fruits, de légumes, n'hésitez pas à contacter le CCAS au 0 466 010 938. Ils seront les bienvenus à la banque alimentaire qui manque cruellement de produits frais.**

# Ordures ménagères et tri sélectif

## Respecter les collectes mises en place

La compétence de l'élimination des déchets des ménages et de la propreté urbaine a été transférée à la Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence (CCBTA). Des collectes ont été mises en place selon des jours et horaires fixés. Néanmoins, à de nombreuses reprises, il a été constaté que certains administrés ne les respectaient pas. Outre des nuisances pour le voisinage, ces incivilités entraînent des interventions supplémentaires de collecte, voire de nettoyage de voirie, et donc des coûts.

## Avis aux contrevenants et pour information

Depuis le 9 février 2015, la CCBTA est en mesure d'engager des actions contre les auteurs de ces actes et de demander la prise en charge des frais occasionnés à la collectivité par ces actes délictueux : coût de revient de l'élimination, mobilisation de personnel et de matériel, coût d'investigation en recherche d'identité, coût de mise en recouvrement. Des montants forfaitaires ont été fixés comme suit :

- ☞ dépôt de sacs à déchets en dehors des créneaux journaliers et horaires, 130 € ;
- ☞ dépôt d'encombrants non autorisés, 200 € ;

☞ participation à la création d'un dépôt sauvage, 600 €.

☞ Des agents assermentés par la CCBTA pourront constater le ou les faits en cause.

## Horaires d'ouverture de la déchetterie

Lundi : fermée.

Mardi, mercredi et jeudi : de 14h à 17h

Vendredi et samedi : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30.

Dimanche : de 9h à 12h.



# Une équipe engagée

Pour moi, élue municipale, l'action sociale au quotidien c'est avant tout de la disponibilité, de l'écoute, de la réactivité auprès de la population et du dynamisme pour impulser de nouveaux projets. La diversité de l'action sociale est intéressante, prenante, mais aussi très enrichissante, car les contacts humains me confortent chaque jour dans mon envie de faire toujours plus pour les Bellegardais, qu'ils soient jeunes ou moins jeunes.

En 2015, le projet «jardins familiaux» route de Saint-Gilles sera réalité. Quatre années auront été nécessaires pour sa réalisation. D'autres projets sont en

***L'action sociale, c'est faire en sorte que personne ne reste au bord du chemin.***

préparation : la Maison en partage, une mutuelle communale et un logement d'urgence. Aux membres du Conseil d'Administration, à toutes les personnes bénévoles auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), j'adresse un grand merci. Sans leur soutien, leur gentillesse et leur disponibilité, beaucoup de nos actions ne se réaliseraient pas. Une mention spéciale est à adresser à Line Lorca, secrétaire du CCAS. Au quotidien, elle fait vivre ce service à elle seule, car nous n'avons pas de travailleur social. Merci aux encadrantes du chantier d'insertion qui réalisent un véritable labeur avec leur équipe de salariés et à Manou, animatrice du Point Information Jeunesse (PIJ)-Point Infos, pour son implication professionnelle et personnelle dans l'organisation du Téléthon. Merci à tous nos partenaires avec lesquels nous travaillons quotidiennement.

*Claudine Segers* ADJOINTE DÉLÉGUÉE AUX AFFAIRES SOCIALES

Du fait d'une population variée, jeune et moins jeune, aux besoins et détresses multiples, parfois ponctuelles, quelques fois plus durables, l'action sociale se décline sous de nombreuses formes. Elle n'est pas le seul fait des grandes villes, même dans notre commune, des habitants sont touchés par la pauvreté, l'isolement ou des difficultés passagères. Des associations locales de prévention et de solidarité apportent leurs pierres à l'édifice dans des domaines bien spécifiques, mais, au niveau local, la majeure partie de l'action sociale relève de la commune. Toujours dans le respect de la confidentialité, elle se concrétise sous différentes formes régies par une structure : le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

## UNE VOLONTÉ POLITIQUE MISE EN ŒUVRE PAR UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC ET UN SERVICE EN MAIRIE

### Une délégation aux affaires sociales

Depuis 2008, Claudine Segers est Adjointe au Maire, déléguée aux Affaires sociales et Vice-Présidente du Conseil d'Administration du CCAS. En plus de son rôle d'élue en charge de mettre en application la politique sociale de la municipalité, elle assure la rencontre avec des personnes en difficulté afin de cerner leurs besoins, de les accompagner et les diriger au mieux vers les services adaptés.

### Un établissement public : le CCAS

C'est à partir de 1986 que les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) remplacent officiellement les bureaux d'aide sociale, qui eux même remplaçaient ce que l'on nommait jadis les bureaux de bienfaisance. Le CCAS n'est pas un service municipal, même si à Bellegarde il est au sein de la Mairie.

## ACTION SOCIALE

C'est un établissement public géré par un Conseil d'Administration composé paritairement d'élus de la commune et de bénévoles nommés par le Maire. Le Maire est le Président du Conseil d'Administration qui peut lui déléguer, ainsi qu'à la Vice-Présidente, une partie de ses pouvoirs. Réglementairement, pour statuer sur les questions à l'ordre du jour, le CCAS doit se réunir au moins une fois par trimestre. À Bellegarde, le rythme est de 8 à 10 fois par an. C'est essentiellement la subvention versée par la commune (**50000 € pour 2015**), qui finance son activité, mais, des dons, des legs, et d'autres recettes éventuelles complètent son budget.

Le périmètre d'action du CCAS est très large en matière de politique sociale qui se décline principalement en trois domaines :

- ▶ **l'aide sociale légale** régie par la loi ;
- ▶ **l'aide sociale facultative et l'action sociale** régie par la politique sociale de la municipalité ;
- ▶ **l'animation des activités sociales.**

Son champ d'action comprend principalement la lutte contre l'exclusion, avec en particulier l'aide alimentaire, les difficultés financières, les services d'aide à domicile, la prévention et animation pour les personnes âgées, le soutien aux personnes en situation de handicap, le soutien au logement, expulsion.

### Un service en Mairie

En Mairie, le service est assuré par Line Lorca, agent communal détaché au CCAS. Embauchée en 1992 comme agent d'entretien, elle entre en 1993 dans la filière administrative où elle occupe un poste au service des affaires courantes. C'est en 1997 qu'elle prendra la charge du service de l'État Civil et de secrétaire du Centre Communal d'Action Sociale. Face à l'augmentation des démarches administratives, des dossiers à traiter et à suivre, Line assure à plein-temps depuis fin 2009 le poste d'agent administratif détaché au CCAS.



### Ses missions

☞ **Le secrétariat et la comptabilité du CCAS** : accueil, courrier, suivi des réunions du Conseil d'Administration et rédaction des comptes rendus, gestion des rendez-vous de l'Adjointe au Maire déléguée aux affaires sociales, compte rendu et régie.

☞ **L'instruction de dossiers d'aide sociale** qui sont tout aussi variés et multiples que les spécificités des besoins des personnes en difficultés accueillies : maintien à domicile, demandes d'allocation compensatrice, dossiers MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées), obligations alimentaires, demandes de téléassistance (convention avec Présence 30), demande de FSL Charges (Fonds Solidarité Logement Charges), demande de CMU (Couverture Maladie Universelle), dossier de surendettement, demande RSA (Revenu de Solidarité Active), problème de logement (demande de logement social, insalubrité, expulsion, lutte contre la précarité énergétique)...

☞ **La tenue du registre du plan veille canicule.**

☞ **Le suivi de la Banque alimentaire**, avec l'inscription des bénéficiaires, la gestion des collectes hebdomadaires...

### ACCUEIL DU PUBLIC

Lundi au mercredi de 8h à 12h  
et de 13h30 à 17h.

Judi de 8h à 12h et de 14h à 18h30.

Vendredi de 8h à 12h.

Tél. : 0 466 010 938

## LE CHANTIER D'INSERTION

Créé il y a presque 20 ans, le chantier communal d'insertion de Bellegarde est devenu un véritable acteur de création ou de réhabilitation du patrimoine de la ville. Le moulin à huile, le musée de l'eau, le lac des moulins et la tour ont bénéficié de son intervention, souvent significative, parfois majeure. Ces sites sont parmi les plus fréquentés par les Bellegardais et par un large public extérieur.

**L'action sociale, c'est du concret pour tous, à tous les âges.**



La principale mission de ce chantier est de permettre à des personnes éloignées de l'emploi de reprendre une activité et de travailler à la construction et à la validation d'un projet professionnel. C'est une véritable mise en situation en milieu professionnel, avec ses contraintes horaires, climatiques et hiérarchiques, qui permet aux salariés de vérifier certaines compétences.



**L'objectif est de quitter le chantier avec un emploi ou une formation qualifiante.**



Le chantier s'établit sur une période d'un an. Hors équipe encadrante le personnel est renouvelé tous les six mois, un an maximum. Les recrutements s'effectuent auprès du Pôle Emploi de Beaucaire sur prescription des différents référents de parcours (Pôle Emploi, Mission Locale des Jeunes).

L'encadrement est assuré par deux personnes : Betty Crespin agent communal, assure le suivi technique et la réalisation des projets et Corinne Roman Meyer contractuelle, assure l'accompagnement socioprofessionnel du personnel.

Les activités annuelles du chantier portent sur divers domaines :

- ▶ la taille de pierre et la construction d'une calade sur le site de la Tour ;
- ▶ la participation aux animations et au fonctionnement du moulin à huile (récolte d'olive, préparation du moulin, fabrication de savon, accueil de classes, nettoyage du moulin, filtrage de l'huile) ;
- ▶ une activité mosaïque.

Parallèlement aux activités de terrain, les outils informatiques sont mis à disposition pour la recherche d'emploi.



## **Le chantier d'insertion en 2015**

Il a redémarré en janvier avec neuf nouvelles personnes bénéficiaires des minima sociaux et trois jeunes orientés par la MLJ (Mission Locale des Jeunes). Ces salariés ont un CDDI (Contrat à Durée Déterminée d'Insertion) de 26 heures par semaine.

Cette année, l'équipe terminera la Calade qui vient en prolongement de la rue Chanzy et entretiendra les espaces verts créés autour du site de la Tour. Elle interviendra sur la mise en place des jardins familiaux avec la fabrication de coffres de rangement et de numéros de parcelles en mosaïque.

En mai, les salariés confectionneront des savons avec l'huile pressée au Moulin, qu'ils offriront aux élèves des écoles lors des animations de novembre 2015.



## L'AIDE ALIMENTAIRE ET LA BANQUE ALIMENTAIRE

L'aide alimentaire est attribuée après étude du dossier du demandeur et sous conditions de ressources. C'est une aide ponctuelle permettant aux bénéficiaires en difficultés de consacrer leurs efforts financiers sur d'autres priorités (recherche d'emploi, logement, surendettement...). Non définitive, elle est assurée de manière hebdomadaire par la banque alimentaire qui remet aux bénéficiaires inscrits une dotation en denrées alimentaires.

### La Banque alimentaire de Bellegarde

Elle fonctionne depuis 2002 sous forme d'un partenariat entre la Commune, le CCAS et la Banque alimentaire du Gard. La commune prête les locaux, le CCAS assure l'instruction des dossiers, le suivi des bénéficiaires, la distribution et la gestion des denrées, tandis que la Banque alimentaire du Gard assure pour sa part la dotation en denrées, moyennant leur achat et une adhésion. La préparation et la distribution des denrées sont effectuées par une équipe de bénévoles. À Bellegarde, 20 à 40 familles bénéficient de cette aide hebdomadaire.

**Par principe de non-gratuité, il est demandé 1 € par bénéficiaire. L'argent encaissé permettant l'achat de denrées supplémentaires.**

► Le 28 et 29 novembre 2014, dans le cadre de la collecte nationale des Banques alimentaires, l'équipe de Bellegarde a collecté 1 766 kg de dons en denrées qui sont venus enrichir les dotations offertes aux bénéficiaires de la commune. La prochaine collecte aura lieu les 20 et 21 novembre 2015.

- **Solidarité commerçante : un grand merci à la boulangerie la Maïe qui tous les vendredis offre du pain pour les bénéficiaires.**
- **Un appel aux agriculteurs est lancé. En cas de surplus de fruits, de légumes, n'hésitez pas à contacter le CCAS au 0 466 010 938. Ils seront les bienvenus à la banque alimentaire qui manque cruellement de produits frais.**

**La Banque alimentaire fonctionne tous les vendredis de 14h30 à 16h30, salle du mont Michel.**

## LE SOUTIEN A LA JEUNESSE

### Point Information Jeunesse (PIJ)

Ce service créé sur la commune depuis 1998 est un lieu d'information et de documentation pour les jeunes concernant de nombreux domaines : études, métiers, emploi, formation professionnelle, vie pratique, loisirs, sports, partir à l'étranger.

Installé rue du Cadereau, il est fusionné avec le Point infos en charge du tourisme et de l'aide à la vie associative. Marie Emmanuelle Paillat (dite Manou) assure l'accueil et la gestion de ces deux services. Le PIJ est aussi le lieu de permanence de la Mission locale d'insertion de Beaucaire tous les jeudis de 9h30 à 12h (sans rendez-vous) et de 13h30 à 17h (sur rendez-vous au 0 466 595 414).

Outre la mise à disposition permanente d'un panneau de petites annonces et d'offres d'emploi, ce service organise chaque année une Journée « jobs d'été » destinée aux jeunes majeurs.

**L'édition 2015 s'organisera le 30 avril.**

rue du Cadereau - Tél. : 0 466 010 340  
[mairiebellegardeservicejeune@wanadoo.fr](mailto:mairiebellegardeservicejeune@wanadoo.fr) ✨

**LE PIJ est un espace d'auto documentation :** dossiers documentaires, des publications sur abonnement : fiches nationales (CIDJ), fiches régionales CRIJ Languedoc-Roussillon et Flash Infos (bulletin mensuel).

#### Des infos sur :

- **les jobs :** offres de jobs, sur place réalisation ou diffusion du guide régional du 1<sup>er</sup> emploi, organisation de journées de jobs d'été en mars ;
- **le logement,** service d'annonces de particuliers, recherche d'informations sur les aides et les démarches ;
- **l'Europe :** informations sur la mobilité européenne et internationale ;
- **des conseils pour réaliser :** cv, lettre de motivation, consultation gratuite d'internet.

## Maison des Jeunes (MDJ)

Tout comme le PIJ, la Maison des Jeunes n'est pas gérée par le CCAS, mais en matière d'action sociale un lien d'échange, d'écoute et de soutien d'actions existe entre ces structures. C'est dans ce cadre que le minibus du CCAS destiné au transport hebdomadaire des personnes âgées est prêté pour des sorties de la Maison des Jeunes.

## LE SOUTIEN AUX SENIORS



### Des animations

Dans le cadre de la semaine bleue, le CCAS organise un goûter dansant destiné aux séniors de 60 ans et plus. D'autres animations sont prévues, le programme de 2015 n'est pas encore fixé. Le prochain goûter dansant se déroulera le mardi 13 octobre 2015, à compter de 14h30 à la salle des Sources. Les inscriptions seront prises au bureau du CCAS fin septembre, début octobre 2015. Chaque année, un repas de Noël est offert aux séniors de 65 ans et plus.



Le prochain aura lieu le dimanche 13 décembre 2015 à la salle des Sources. Un colis de Noël sera offert aux personnes dans l'impossibilité de se déplacer pour venir au repas ou ayant au moins 70 ans. Les inscriptions seront prises au bureau du CCAS à compter de début novembre 2015. En 2014, 271 personnes ont participé au repas. Des colis ont été distribués à 214 personnes et 82 couples. Parallèlement, un cadeau de Noël est offert aux retraités placés en maison de retraite ainsi qu'aux bénéficiaires « handicap ». En 2014, 26 personnes âgées en maison de retraite ont reçu la visite des bénévoles du CCAS et se sont vus offrir un colis de Noël.

### Séniors en vacances

Romp le quotidien et s'offrir quelques jours de vacances est souvent une opportunité dont certains séniors n'ont pu bénéficier durant leur jeunesse et

moins encore aujourd'hui du fait de leur faible revenu. Depuis 2010, le CCAS propose chaque année, en partenariat avec l'ANCV (Association Nationale des Chèques Vacances), un séjour organisé d'une semaine. Après la Drôme, les Pyrénées, le Cantal, et le Pays Basque, la destination 2015 est la Savoie (Aussois). Ce séjour de 8 jours et 7 nuits est organisé du 6 au 13 juin.

### Un transport urbain minibus

Ce service fonctionne les mardis et vendredis, un minibus est mis gratuitement à la disposition des personnes âgées ou handicapées. Les matinées sont destinées aux transports des personnes souhaitant faire leurs courses en centre-ville ou se rendre au cimetière. Les après-midi, le minibus assure l'aller et retour aux animations du club des aînés les Cigales. Il y a un an, **avec l'aide de sponsors locaux**, le CCAS a pu acquérir un nouveau minibus aménagé pour le handicap.

**Le transport des personnes s'effectue sur réservation préalable auprès :**

- ▶ des Services techniques au 0 466 016 876 pour les transports en matinée (courses, cimetière) ;
- ▶ du club des cigales pour assister aux animations de l'après-midi.



## DES ANIMATIONS SOLIDAIRES OU D'INFORMATION

Le Téléthon est le premier événement qui vient à l'idée pour illustrer cette partie. Le CCAS, avec le concours du Point association, est depuis plusieurs années déjà l'initiateur sur la commune de ce temps de solidarité auquel répondent par leurs participations nombreuses associations (malheureusement pas toujours récompensées par la fréquentation du public). Néanmoins, malgré le froid (à quand un Téléthon aux beaux jours ?), les dons eux sont là.

**En 2014 ont été collectés 2 804,70 €.** D'autres manifestations ont également été initiées ou organisées par le CCAS au cours des années :

- ▶ des conférences-débats (ARCOPRED, France Alzheimer) ;



- ▶ des réunions d'information CODERPA (Comité Départemental des Retraités et des Personnes Agées) ;
- ▶ des Opérations « Petits-Déjeuners » de la Trisomie 21, « Brioches » en faveur de l'ADAPEI.

Une collecte de jouets. Parce que les enfants ont tout autant besoin de jeux et de jouets que de nourriture, une collecte est réalisée toute l'année.

**Pour vos dons, n'hésitez pas à contacter en mairie le service du CCAS au 0 466 010 938.**

## DES SERVICES PARTENAIRES ET DES PERMANENCES

Sur le plan local, l'action sociale consiste également à créer des partenariats avec des organismes extérieurs pour leur permettre de proposer directement leurs compétences dans la ville et éviter ainsi aux personnes en difficultés le souci des déplacements. Ainsi des permanences de nombreux services sociaux départementaux ont pu être instaurées au centre médico-social, rue des Clairettes.

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
<p><b>MSA</b> 9h - 17h Médecine du travail sur rendez-vous 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> lundis du mois 0 466 636 913</p>	<p><b>ASAVPA du Gard</b> 13h30 - 16h 2 fois par mois 0 466 215 706</p>	<p><b>Présence 30</b> 9h - 12h sur rendez-vous mercredi du mois 0 466 705 036</p>	<p><b>Conseil général</b> 9h Assistance sociale sur rendez-vous 0 466 597 300</p>	<p><b>Conseil général</b> 9h Assistance sociale sur rendez-vous 0 466 597 300</p>
			<p><b>MLJ</b> 13h30 - 17h sur rendez-vous 0 466 595 414</p>	

### La communauté de communes aussi

Depuis décembre 2012, par l'intermédiaire de la ccbta des aides peuvent être apportées aux personnes en précarité sur deux domaines concernant l'habitat :

- ☛ la rénovation thermique dans le cadre du programme « Habiter mieux » ;
- ☛ les aménagements pour le maintien à domicile des personnes en situation de handicap.

### CONTACT

Renseignement auprès  
du secrétariat du CCAS  
en mairie



# Des Jardins familiaux

## DE NOUVELLES REALISATIONS ET DES PROJETS

### Des Jardins familiaux

Ce projet voit enfin le jour. Les jardins seront installés route de Saint-Gilles sur un terrain communal de 6 200 m<sup>2</sup> partagé en 41 parcelles. Dès 2015, 24 parcelles de 80 à 104 m<sup>2</sup> seront aménagées, ainsi qu'une parcelle solidaire, une parcelle pédagogique et une parcelle commune.

Les jardins seront alimentés individuellement en eau. L'aménagement des jardins sera réalisé en grande partie par le service des espaces verts de la ville qui est partie prenante de ce projet depuis le début. Le chantier d'insertion interviendra aussi dans la construction de « locaux techniques » et dans la réalisation de coffres de rangement et de plaques numéro de parcelle en mosaïque dont chaque jardin sera doté. À noter aussi l'intervention de trois entreprises pour le nivellement du terrain, les poses de clôture et la réalisation de forages.

### Des jardins pour qui ?

Tout d'abord pour les personnes qui ne possèdent pas de jardin. Peuvent être prioritaires les familles nombreuses ou les familles en difficultés.

### Comment en faire la demande ?

Par une inscription préalable auprès du CCAS en mairie.

### Comment cela fonctionnera-t-il ?

Tout d'abord il y aura la création d'une association pour la gestion des jardins. Une convention sera établie avec la commune qui sera membre de droit, pour la mise à disposition du terrain. Un règlement intérieur sera défini pour une bonne tenue de ces jardins. Une charte jardinage et environnement sera

rédigée et signée par les jardiniers (pour la maîtrise de la consommation d'eau, la gestion des matières organiques, le choix des plantes cultivées, le problème des déchets, favoriser les prédateurs naturels alliés des jardiniers...). Une cotisation annuelle sera demandée à chaque bénéficiaire.

Ces jardins familiaux seront une belle image à l'entrée de notre ville. Ils seront un lieu de vie à part entière et permettront de joindre l'utile à l'agréable. Solidarité, partage, et convivialité pourraient être leur devise.

### Une Maison en partage

VOIR ARTICLE PAGE 20

20 appartements type 2 et 3 avec une gouvernante. Un partenariat avec la MAS des Ferrières et une salle commune propriété de la ville.

### Principaux partenaires financiers de l'action sociale :

- ▶ l'État;
- ▶ le Conseil Général du Gard;
- ▶ la Communauté de Commune Beaucaire Terre d'Argence (CCBTA);
- ▶ la commune de Bellegarde.



# Nouvelle caserne de gendarmerie

## Le projet architectural

Une gendarmerie est un lieu de travail et de résidence. Ces deux fonctions seront fortement identifiées dans l'organisation générale et sur le plan architectural. On distingue dans le projet deux entités :

☛ une partie résidentielle destinée à l'habitation du personnel, soit douze maisons de ville sur une surface d'environ 1072 m<sup>2</sup> ;

☛ une partie administrative et technique dite zone d'activités, regroupant 214 m<sup>2</sup> de locaux de services et 91 m<sup>2</sup> de locaux techniques.

Chaque partie sera accessible dès le portail d'entrée et clairement identifié par une séparation végétale.

C'est aux Ferrières que se réalise la construction de la nouvelle caserne de gendarmerie, à côté de l'école primaire Henri Serment et de notre futur collège. Ce quartier intègre des logements collectifs et individuels, ainsi que de nombreux équipements publics. Située avenue de la Méditerranée, la superficie du terrain est d'environ 6 800 m<sup>2</sup> pour un effectif de douze gendarmes correspondant à la Brigade territoriale.

## L'organisation

La zone d'activités sera proche de l'accès principal et de l'espace public pour être rapidement identifiée. L'accès principal sera en retrait de la voie publique afin de dégager quelques places de stationnement extérieures réservées aux visiteurs. La partie hébergement est volontairement éloignée de cette zone d'activités et du stationnement afin de créer un lieu de vie à l'abri des nuisances de la circulation et du fonctionnement de la brigade. Ainsi, des espaces partagés conviviaux sont aménagés au cœur de la résidence. Chaque logement disposera de deux places de stationnement le long de la limite parcellaire avec l'école.

## Les locaux de services

La zone d'activités rassemble le bâtiment administratif, les locaux « techniques » et la cour d'honneur. Elle indiquera son rôle de bâtiment public comme nouveau repère dans le quartier des Ferrières. Son entrée sera fortement identifiée par son volume et sa couleur. Une pergola imposante prolongera l'entrée au-delà de son emprise. L'ensemble se veut fonctionnel et agréable, marqué par une volumétrie rigoureuse et contemporaine.





## Maintien à Bellegarde de la brigade de Gendarmerie et construction d'une nouvelle caserne sans impact sur les finances de la commune

### La Brigade territoriale

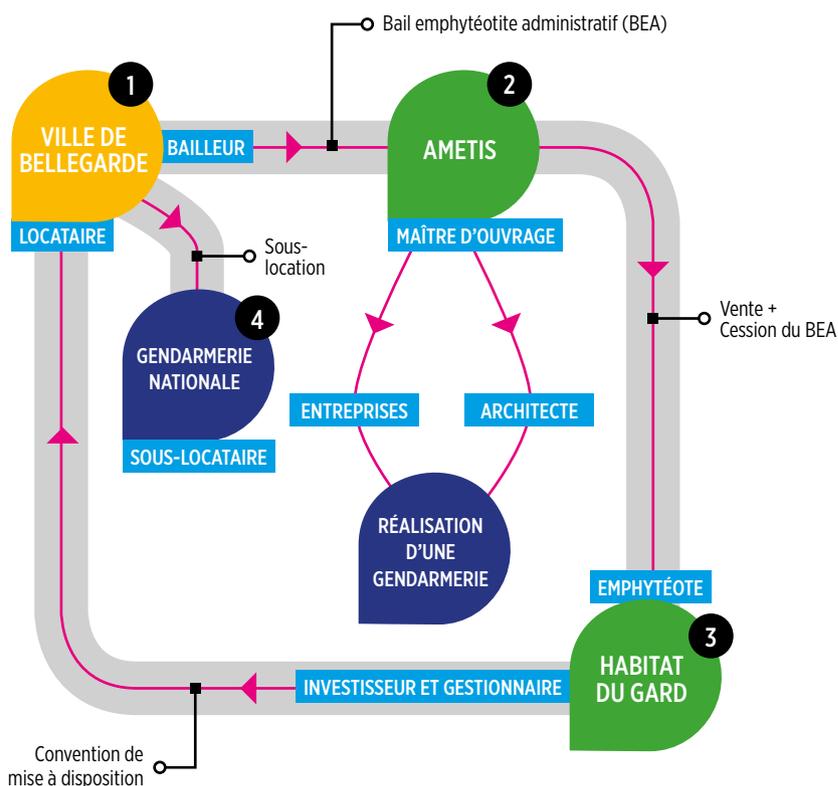
La résidence comprendra trois groupes de quatre maisons, soit douze logements. Mitoyennes par deux, elles seront desservies par un chemin piéton. Elles bénéficieront chacune d'une terrasse et seront éloignées du stationnement et de la circulation. Les maisons s'organiseront selon une association de volumes et de couleurs contrastées. Les logements répondront aux différentes normes en vigueur, notamment l'accès aux personnes à mobilité réduite.



### Les finances

Le coût global de l'opération est de 1 980 000 € HT, soit 2 376 000 € TTC (TVA 20%). Habitat du Gard deviendra propriétaire de cette opération au fur et à mesure de la réalisation des constructions. Dès la livraison des ouvrages, Habitat du Gard, en sa qualité d'emphytéote, mettra ces derniers à disposition de la commune. Le loyer annuel dû par la commune sera de 140 000 € et sera révisé

en fonction de l'indice des loyers des activités tertiaires. Ce loyer comprend le menu et gros entretien de la Gendarmerie qui sera à la charge totale d'Habitat du Gard. Cet investissement ne sera pas à la charge de la commune et la gendarmerie sera le sous-locataire. Donc aucun impact financier et une opération qui nous permet la réalisation de la nouvelle caserne de Gendarmerie et son maintien sur la commune.



# Police municipale, *entretien* avec Philippe Szeurzuck



## **Depuis quand travaillez-vous dans la police municipale ?**

Mon parcours policier a commencé en 1988 à Beaucaire. En 2004, la commune de Bellegarde m'a recruté pour professionnaliser sa police municipale. Notre effectif était alors de trois agents.

## **L'équipe a-t-elle évolué depuis ?**

Notre équipe s'est bien enrichie depuis 2008. À ce jour, notre effectif a doublé, nous comptons six agents : un responsable de service, trois policiers et deux Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP).

## **Quels sont vos horaires ?**

Nous travaillons du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h15 à 17h30 et deux soirées par semaine jusqu'à 20h. Notre service se prolonge un samedi matin sur deux. Des surveillances vidéo sont assurées le samedi après-midi et ponctuellement la nuit afin de veiller à certaines situations particulières.

## **Quel est votre champ d'intervention ?**

Par commodité, nous déclinons notre action en cinq domaines principaux : l'urbanisme, la police de la route, l'environnement, les animaux, puis les actions dites diverses (interpellations, encadrement de festivités, sortie d'école et bien d'autres). Cette organisation permet de mesurer au mieux notre activité sous forme de compte rendu adressé à Michel Bressot, adjoint au maire délégué à la Sécurité.

## **Quelle est la mission de la police municipale ?**

Ici, la mission principale des policiers municipaux est de veiller au respect des arrêtés du maire. Plus concrètement, nous nous devons

d'être visibles sur la voie publique. La proximité avec la population est importante et doit nous permettre de pratiquer la pédagogie, le conseil, le renseignement et au besoin la répression.

## **Avez-vous développé des partenariats ?**

Bien sûr, nous avons de nombreux partenaires institutionnels. À commencer par les diverses forces de police comme la Gendarmerie et la Police nationale, la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF), les douanes, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS). Et les services préfectoraux avec parmi eux la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP), la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), l'Agence Régionale de Santé (ARS), les services intercommunaux, communaux, et associatifs. Notre principal regret est lié au manque de temps nous amenant parfois à les négliger, ils restent des partenaires essentiels dans notre action.



## **Les événements du 7 janvier dernier, ont-ils changé quelque chose ?**

Oui, si l'insécurité est moindre à Bellegarde, nous avons immédiatement appliqué les préconisations préfectorales avec le port du gilet pare-balles et mis en place des patrouilles à deux. Les ASVP n'étaient pas dotés de gilets et nous avons eu la satisfaction d'avoir pu les équiper immédiatement. De nombreuses communes n'ont pas cette démarche, l'achat d'un tel équipement est de 750 €. Si nous émettons parfois des réserves, il est également important d'exprimer nos satisfactions.



**Le civisme des habitants nous permet d'orienter principalement notre action sur la préservation du « mieux vivre ensemble »**

## **Le dossier à la une du journal communal est le service social, voulez-vous en dire un mot ?**

Nous travaillons régulièrement ensemble dans le cadre d'enquêtes habitat, nous amenant à nous assurer que certains logements ne sont pas en infraction avec certaines dispositions du règlement sanitaire départemental du Gard, voire frappées d'insalubrité.

## **Auriez-vous quelques choses à dire aux Bellegardais ?**

Les Bellegardais ne le savent pas forcément, mais nous formons régulièrement des stagiaires policiers au sein de notre effectif. Ces agents sont surpris par le civisme et la politesse des administrés. Ce même civisme nous permet d'orienter principalement notre action sur la préservation du « mieux vivre ensemble » alors que des collègues de grandes villes se retrouvent quotidiennement confrontés à des faits de délinquance pure et dure.



## CORDONNERIE, CLÉ ET SERRURERIE

La cordonnerie installée dans la galerie marchande de Carrefour Market a été reprise par un jeune Bellegardais, Benoît Herrera, avec une nouvelle appellation, **Bellegarde Clé service**. Outre les services habituels, cordonnerie, clé, trophée et gravure, il assure le dépannage de serrurerie à domicile.

Tél. : 0 982 600 102 / 0 689 493 948



## DES PASSIONNÉS DE CHEVAUX AU MAS DE ROM

Audrey Starita, Geoffroy Sierra et leurs deux enfants arrivent tout droit de Lunel. Ce couple passionné de chevaux a choisi le **Mas de Rom** pour en faire son projet de vie et assouvir sa passion. Si c'est officiellement le 14 janvier 2015 qu'ils sont devenus propriétaires, ils ont pu se lancer dès la mi-juin 2014 dans des travaux de rénovation de ce beau mas mythique. Ils proposent les services d'élevage, vente et pension de chevaux dans une écurie de 20 box, où une première pensionnaire a été accueillie le 10 février, ainsi que la location de salle. Ce couple ne compte pas s'arrêter là car la place ne manque au Mas de Rom. Il envisage prochainement la création de gîtes et d'une Maison du terroir où les randonneurs, visiteurs, et même les navigateurs sur le canal seront les bienvenus.

Tél. : 0 671 732 381 - [lemasderom@orange.fr](mailto:lemasderom@orange.fr)



## BIENVENUE CHEZ EMIKO ET TAISUKO HASHIMOTO, PÂTISSIERS

C'est avec un bagage de plus de vingt ans d'expérience en pâtisserie, boulangerie, et chocolaterie, des études spécialisées de diététique alimentaire, un diplôme de la cérémonie du thé

### Du Japon à Bellegarde pour assouvir leur passion de la gastronomie

et d'arrangement floral ikebana que ce couple, épris de la trilogie agriculture-artisanat-gastronomie, a quitté le Japon pour la France afin de perfectionner son art et sa technique, notamment avec les produits bios. Une recherche qui le mènera à Bellegarde, où il fera deux rencontres décisives : Raitetsu Jinno, paysan japonais bio installé à Bellegarde depuis deux ans, et la famille Reuse, pionnière du bio à Bellegarde, installée au Mas Saint Jean depuis plus de trente ans. Suite à ces rencontres,

et d'arrangement floral ikebana que ce couple, épris de la trilogie agriculture-artisanat-gastronomie, a quitté le Japon pour la

accueillis au Mas Saint Jean, Emiko et Taisuko ont créé leur entreprise artisanale: la sarl **Bio-momo Hashimoto**. L'Étoile de Bessèges a été l'occasion pour ce couple de pâtissiers, de présenter quelques-unes de leurs spécialités. Parmi elles, les lamelles de gingembre sucrées, les pétales de gingembre caramélisés à la sauce soja, les pralinés d'amande aux différentes saveurs (curcuma, gingembre, sésame noir, thé matcha) et les assortiments de petits sablés aux mêmes parfums que les pâtes à tartiner. Une alliance d'ingrédients biologiques au savoir-faire culinaire franco-japonais. Regroupées sous l'appellation des **Confiseries du Pays du Soleil Gourmand**, ces spécialités ont connu un sympathique succès, d'abord suscité par la curiosité gustative auquel succède la pure gourmandise.

[biomomohashimoto.jimdo.com](http://biomomohashimoto.jimdo.com)



## UN RAZETEUR CRÉE SON ENTREPRISE

On connaît Jérémy Pinter pour ses talents de razeteur et sa fonction de Président de l'association taurine La jeunesse Bellegardaise. Le jeune Bellegardais vient de créer son entreprise **JPR Multi Services**, qui propose les services de nettoyage de locaux, vitre et entretien de jardin. Devis gratuit.

Tél. : 0 658 789 642 / 0 411 831 682  
[jeremy.pinter@yahoo.fr](mailto:jeremy.pinter@yahoo.fr)

## LES COMMERÇANTS BELLEGARDAIS

En 2014, l'Association des Commerçants Bellegardais a fêté ses 30 ans. Depuis sa création, l'association a œuvré au dynamisme commercial par de nombreux événements, entre autres à l'occasion de la Saint Sylvestre, des fêtes de Pâques, des fêtes des mères et des pères. L'association est présente à la fête du 8 mai avec la sardinade et pour les fêtes d'octobre, avec des tombolas bien « lotées », une croisière fut gagnée lors de la dernière édition. Enfin, à Noël avec le traditionnel goûter offert aux enfants. Toutes ces actions sont organisées en étroite collaboration avec la municipalité. 2015 repart sur la même envie de satisfaire les Bellegardaises et les Bellegardais, avec un service de proximité.



# Maison en partage

**L'habitat est l'un des moyens de préservation de l'environnement social et du maintien d'un tissu relationnel favorisant l'autonomie et la qualité de la vie.**

La municipalité doit jouer son rôle dans le maintien de « l'autonomie » et le « bien vieillir » sur sa commune.

La population âgée représente un quart de la population gardoise et cette proportion progresse en raison de l'augmentation de l'espérance de vie. Ces personnes rencontrent des difficultés à occuper ou trouver un logement répondant à leurs besoins et sont sans solution lorsqu'il s'agit de financer l'adaptation ou l'amélioration énergétique de leur logement. Le souhait de plus en plus fort des personnes âgées

de demeurer chez elles, conduit à promouvoir de nouvelles formes d'habitat. Or, il n'existe aujourd'hui que peu de solutions alternatives entre le tout domicile et la prise en charge en établissement.

## Que dit la loi

**L'Union reconnaît et respecte le droit des personnes âgées à mener une vie digne et indépendante et à participer à la vie sociale et culturelle.**

Article 25, Chapitre 3 sur l'Égalité de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne du 7 décembre 2000

## Maison en partage à Bellegarde, un choix de vie

Le décès du conjoint, un logement inadapté, une diminution des ressources, la réduction de mobilité, sont autant de facteurs qui fragilisent le maintien à domicile et le lien social.

La Maison en partage répondra au souhait légitime des Bellegardais de vieillir chez soi. Elle sera un véritable intermédiaire entre le domicile et l'offre d'une maison de retraite médicalisée inadaptée aux personnes âgées autonomes.

Un dossier sera consacré à la Maison en partage dans un prochain numéro de votre magazine municipal.

## CLUB DES CIGALES ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le 7 février 2015 a eu lieu l'assemblée générale ordinaire du Club en présence de Monsieur le Maire de Bellegarde et conseiller général du Gard, de Monsieur Jean Claude Batte Président de « Générations Mouvement, les Aînés ruraux du Gard », et de nombreux adhérents. Les membres du bureau sont : Jean Paul Dubois (Président), Marinette Canet (vice-présidente), Michel Melle (trésorier), Marie Thérèse Hornesch (secrétaire), Annie Philibert (secrétaire adjointe), Anne Marie Palazon (trésorière adjointe). Les autres membres du Conseil d'administration sont : Isidore Exbrayat, Denise Fernandez, Anne Marie Gimenez, Richard Hornesch, Daniel Philibert, Léone Quinet, Marie Torrecillas.

## FÊTE DES GRANDS-MÈRES

Le samedi 28 février, pour la première fois, le club a fêté les grands-mères lors d'un repas dansant. Au menu, un aïoli très apprécié. Comme à toutes nos manifestations, beaucoup d'ambiance et de bonne humeur. Cependant le clou de la journée a été, incontestablement, l'élection de notre Miss Grands-

Mères et de ses Dauphines, et ce malgré un léger incident. En effet, lors du défilé de ces dames, nous avons pu remarquer que certaines candidates avaient des mensurations exceptionnelles (100 kg pour 1,90 m). Après une enquête très poussée, il s'est avéré que parmi les candidates figuraient trois usurpateurs. L'imposture a été bluffante tant ces Messieurs avaient su s'embellir et se vêtir avec grande élégance. Ce problème résolu, l'élection a eu lieu. Les heureuses élues sont :

- ▶ Miss Grands-Mères « Club des Cigales », Georgette Blanc ;
- ▶ 1<sup>re</sup> Dauphine, Francine Cascales ;
- ▶ 2<sup>e</sup> dauphine, Jeannine Durand.

Un grand merci aux quatorze participantes qui ont accepté de prendre part à cette élection, avec un certain courage et beaucoup d'humour.



## PROCHAINES ACTIVITÉS

**Dimanche 17 mai** : le club célèbre les mamans lors d'un repas dansant.

**Jedi 4 juin** : visite panoramique de Marseille, repas libre puis direction les calanques.

**Samedi 20 juin** : fête des Pères lors d'un repas dansant.

## PROCHAINS VOYAGES

**Espagne, du 26 au 31 octobre** : Alicante, Benidorm, Calpe, Elche. Prix 499 €/personne

**Croisière Atlantique, du 4 au 13 novembre** : départ Marseille - Gênes - Malaga - Casablanca - Lisbonne - Barcelone. Prix 1138 €/personne cabine extérieure.

Vous désirez nous rejoindre et vous inscrire, nous vous accueillerons à notre permanence tous les vendredis de 10h à 11h30.

Tél. : 0 466 011 555

# Scolarité



## Carnaval des écoles

Suite à la mise en place du Plan sécurité nationale par l'Inspection académique, le projet de rassemblement des écoles aux Arènes n'a pu se concrétiser. Mais, c'est dans la joie de leur cour d'école que nos charmants bambins déguisés ont fêté Monsieur Carnaval. Le goûter sera offert par l'association *Marmaille et compagnie*, grâce à vous et aux ventes de gâteaux réalisées sur le marché de Bellegarde chaque 1<sup>er</sup> vendredi du mois.

## Crèche

### Comme les grands !

C'est avec les beaux jours que la crèche organisera son carnaval en mai.

### Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Dès le mois de mars, c'est deux fois par mois que le RAM relance des interventions auprès des assistantes maternelles de la commune. C'est dans notre crèche que des activités musique et gymnastique seront proposées. Inscription auprès de M<sup>me</sup> Gamon, RAM de Beaucaire.

## École Henri Serment

Création d'un parking en vue des travaux de la nouvelle caserne de gendarmerie pour les parents d'élèves et personnels de l'école Henri Serment.

## Fête des écoles

- ▶ Philippe Lamour : mardi 16 juin
- ▶ Henri Serment : vendredi 19 juin
- ▶ Batisto Bonnet : vendredi 26 juin
- ▶ Jeanne d'Arc : samedi 20 juin

# Accueil de loisirs

## Inscription pour les vacances d'été

Le centre sera ouvert huit semaines, du lundi 6 juillet au vendredi 28 août 2015, sauf les jours fériés.

### Premier jour des inscriptions, lundi 1<sup>er</sup> juin, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.

Le reste de la semaine, se référer aux horaires habituels. Pour être certain d'avoir une place en juillet, il est conseillé de venir ce jour-là.

**Attention :** Aucune inscription ne sera enregistrée du 29 juin au 3 juillet. Inscription à la semaine obligatoire.

## Rappel

Aux horaires les plus larges, l'accueil des enfants se fait de 13h15 à 18h les mercredis et de 7h30 à 18h les petites et grandes vacances.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à vous rapprocher de [Virginie Llinares](#).

### Horaires d'ouverture du bureau en dehors des vacances scolaires.

Lundi et mardi :  
de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.  
Mercredi : de 8h30 à 11h et de 14h à 18h.  
Jeudi : de 9h à 12h.



Avenue Villamartin (à côté de la Halle des Sports)  
Tél. : 0 466 013 650



## MARMAILLE & CIE

### ET MAINTENANT, UNE BOÎTE À LETTRES

Afin de faciliter la communication avec l'association, une boîte aux lettres au nom des parents d'élèves est à disposition au petit portail de l'école Batisto Bonnet (sortie des CP).

### PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Kermesse Goûter offert aux enfants.

**Vendredi 26 juin 2015 :** fête de l'école Batisto Bonnet.

Repas organisé par Marmaille & compagnie et remise des cadeaux aux CM2 offerts par l'association.

Tél. : 0 617 275 700  
[marmailleetcie@orange.fr](mailto:marmailleetcie@orange.fr) ✨  
#marmaille-compagnie



## Tennis **Balle de match pour la mairie**

Les quatre terrains de tennis ont été rénovés ou plutôt, techniquement parlant, régénérés. La commune et le Tennis Club se sont concertés pour déterminer les prestations et les travaux à mener. Les services techniques ont réalisé des aménagements afin d'empêcher la terre de redescendre sur les courts. Le chantier a été exécuté durant les vacances de la Toussaint pour ne pas gêner l'activité du club et les nombreux sportifs qui le fréquentent. La couleur a été choisie avec l'association pour apporter un peu de nouveauté et rappeler l'identité visuelle de Bellegarde, le bleu. Nous sommes donc passés de Roland Garros à Flushing Meadows. Le coût des travaux s'élève à 13 920 €<sup>TTC</sup>.

### 2015, LA SAISON DU RENOUVEAU

#### **Pratiquer le tennis en compétition ou en loisirs**

Le Tennis Club de Bellegarde dispose maintenant d'infrastructures magnifiques avec son club house et ses quatre courts rénovés aux couleurs de la ville. Quatre courts vert et bleu remis à neuf pour pratiquer le tennis en compétition ou en loisirs dans les meilleures conditions. Le club et ses dynamiques dirigeants vous proposent tout au long de l'année de nombreuses animations pour petits et grands. Tournois amicaux pour les enfants avec goûter offert, tournois officiels en avril et mai pour les jeunes puis les adultes, compétitions par équipes... Quels que soient votre âge et votre niveau, vous pouvez encore vous inscrire aux cours sous la direction de notre entraîneur Christophe Taulan. Durant les vacances scolaires, des stages tennis multi-activités sont proposés pour tous ceux et celles qui veulent progresser, tout en s'amusant !

**Venez redécouvrir le tennis club et devenir adhérent à un tarif très avantageux.**

## **A RETT TOI POUR COURIR**

### **À NE PAS MANQUER**

Le 1<sup>er</sup> mai 2015 à Bellegarde se déroulera l'arrivée des marathoniens de la course nationale A RETT TOI POUR COURIR, course de relais de Marseille à Angers, soit près de 1300 km en 10 jours, mobilisés autour de Jaya-Lilou 6 ans et 2 autres jeunes filles atteintes du syndrome de RETT (maladie neurogénétique rare).

À Bellegarde, commune étape, des festivités sont proposées par les associations locales et les commerçants locaux.

### **DE 14H30 À 17H30 AUTOUR DE LA RUE DE LA RÉPUBLIQUE**

#### **Grand défi pour la recherche médicale**

L'Association française du Syndrome de Rett est reconnue d'utilité publique, les dons supérieurs à 10 € donnent droit à une déduction fiscale de 66 %.

Spectacles de danse, concerts, chants, chorales, flash mob Zumba ainsi qu'une collecte de dons au stand AFSR.

### **Une carte de jeux proposée sur place à 2€ donne accès à tous les stands de jeux.**

Balade à poney, accès château gonflable, pêche aux canards, jeux en bois, jeux canins (zoothérapie) et initiation handisport. La carte de jeux validée donne droit à une crêpe gratuite.

### **Deux points de rendez-vous pour rejoindre les coureurs nationaux (à pied, à vélo, en roller, à cheval...).**

**14h30** Fourques, devant le magasin Athenoux, pour parcourir une dizaine de kilomètres dans la plaine et relier le deuxième point de rendez-vous prévu à **16h** au Port de Plaisance à Bellegarde (parcours 1 km).

**16h30** arrivée par la route d'Arles, rue de la République.

### **ENTRAÎNEZ-VOUS POUR LA FLASH MOB ZUMBA**

**Qui accueillera les coureurs sur la ligne d'arrivée, proposée par Valérie du club de gym de Bellegarde en allant sur Youtube.**

Carrefour Market de Bellegarde organise la première semaine de mai l'opération « les boucles du cœur » permettant aux clients qui le souhaitent d'arrondir le montant de leur course à l'euro supérieur au profit de l'association française du syndrome de Rett (AFSR).

**Bellegardais, vous êtes tous conviés à venir participer à ce Grand Défi pour la recherche médicale contre le syndrome de RETT. VENEZ NOMBREUX !**

Responsable locale M<sup>me</sup> Tilia Richard  
Tél. : 0 603 010 054  
[www.arettoipourcourir.fr](http://www.arettoipourcourir.fr)

# A Retti toi Courir

BELLEGARDE

Pour

édition 2015

du  
vendredi 1<sup>er</sup>  
au dimanche  
10 mai  
2015

de Marseille  
à Angers

Rejoignez-nous à

## Bellegarde

## Vendredi 01 mai 2015

Les Ponts-de-Cé  
Angers 10 mai

Cholet 9 mai

09H00 à 16H00 : Tournoi de Football Bellegarde/ACA

14H30 : RDV à Fourques (devant le magasin Athenoux) - Départ des coureurs des associations locales

Angoulins-Sur-Mer

8 mai

16H00 : RDV au Port de plaisance de Bellegarde : ralliement des coureurs, des joëlettes et des enfants

Le Verdon-Sur-Mer

7 mai

16H20 : RDV devant la place de la mairie pour les plus petits

16H30 : Arrivée des coureurs devant le podium centre ville rue de la République

14H30 à 17H30 : Fête dans les rues du centre ville avec sur scène : Animations musicales, chants chorales, danses, sévillane, flashmob Zumba proposés par les associations de la région TERRE D'ARGENCE

Devant l'Ecole Batisto Bonnet : jeux pour enfants, structure gonflable, balade à poney, calèche, stand handisport, jeux canins etc...

Biscarrosse

6 mai

17H00 : Pot de l'amitié

Pour la recherche médicale contre

## le syndrome de Rett

BELLEGARDE

5 mai

Bayonne

4 mai

Idron  
Pau

Ramonville  
Saint-Agne  
Toulouse

3 mai

Montpellier

2 mai

2 mai  
au soir

Carcassonne

Marseille

Départ 1<sup>er</sup> mai

Date d'arrivée  
dans les villes



### Renseignements et inscriptions

Tilia Richard : 06 03 01 00 54

tilia.richard@afsr.fr / www.arettoipourcourir.fr

# Handball

## Recrutement Séniors masculins !

Depuis quelques années Lionel Segers, le président du club de handball de Bellegarde, et tous les bénévoles proposent aux amateurs de ballon rond de découvrir ou pratiquer le handball. Fort de ces nombreux licenciés, le club recherche encore des joueurs.

Dans l'optique de préparer la saison 2015-2016, le Club Omnisports Bellegarde section Handball lance une campagne de recrutement et d'intégration pour étoffer son collectif Séniors masculins qui est composé actuellement de treize joueurs.

Après le recrutement en début de saison d'un entraîneur régional diplômé de la Fédération française de Handball, Cyril Locquegnies, le



club ouvre ses portes aux joueurs expérimentés pour tout poste afin de prétendre à l'accès au niveau régional. Le club mise sur le recrutement de gardiens de but ainsi que de quelques éléments pour consolider la base arrière.

Les résultats sportifs de la première phase du championnat montrent l'engagement et la détermination du collectif à rejoindre le niveau régional. Dix matchs joués, dix matchs rem-

portés avec la meilleure attaque et la meilleure défense de la poule.

Pour relever ce challenge la saison prochaine, n'hésitez pas à vous présenter aux horaires d'entraînement du collectif sénior les lundis de 20h30 à 22h et les jeudis de 19h à 20h30.

Et si vous passiez par Bellegarde un jour de match venez nous voir au gymnase (avenue Villamartin), l'entrée y est gratuite.

Lionel Segers Tél. : 0 674 168 842



## Karaté Beau palmarès aux Championnats du Gard

Avec six participants le club ramène trois médailles d'or, une d'argent et trois de bronze.

**Catégorie des minimes masculins:** les jeunes Bellegardais du karaté club AFKA ont remporté un doublé sur le podium. Pour la deuxième année, Amaury Crapé remporte le titre de champion du Gard, suivi de Raphaël Février.

**Catégorie kumité adultes (combat).**

Chez les séniors masculins moins de 75 kg, Damien Grataloup devient champion du Gard. Après une pause de 5 ans, il reprend l'entraînement en début de saison dans son club d'attache. Victoire méritée pour ce jeune Bellegardais de 21 ans qui est le fruit d'une belle évolution de son Club. Bravo!

**Chez les dames en + 35 ans,** Agnès Février est classée première, rappelons qu'elle avait déjà remporté le titre de vice championne d'Europe vétérans la saison dernière.

L'AFKA remporte encore trois autres médailles de bronze avec les vétérans masculins Jérôme Painsec et David Bourrelly et à nouveau Damien Grataloup, en kumité « Toutes catégories ».

## Aïkido Un stage

Le 18 janvier 2015, notre club de Bellegarde Lou Margarido a organisé un stage d'aïkido à la salle BEX, sous la direction de Silva Tscherner, 5<sup>e</sup> dan. Les pratiquants de différents clubs, Tarascon, Le Vigan et Bellegarde, ont suivi le cours de Silva orienté sur la défense et l'attaque au «jo» (bâton). Sans la notion de gagnant-perdant, nous avons découvert un autre aspect de cet Art sur le respect de l'autre, le contact, le déplacement, la distance, la souplesse et la maîtrise du partenaire. Un grand merci à Madame Tscherner, professeure venue du Vigan. Une collation bien venue a clôturé cette rencontre sympathique.

## Une « brigade » spéciale

Le week-end du 20 février, à l'initiative de leur professeur d'aïkido, également traiteur à Marguerites, les enfants du club de Bellegarde Lou Maragrido ont troqué leur kimono pour la toque d'apprentis cuisinier. La découverte du laboratoire, l'occasion de créer de leurs propres mains et un premier pas dans le monde du travail a été un enchantement pour les jeunes aikidokas, mais aussi pour leur professeur hôte, Didier Thibaud, agréablement surpris par l'écoute et l'intérêt de ses élèves. Enfants et adultes, si vous souhaitez découvrir, connaître, pratiquer, l'aïkido à Bellegarde: entraînement les lundis soir et mercredis.

Tél. : 0 661 403 003  
www.aikidobellegarde.jimbo.com ✨



# Rugby

## La saison de nos jeunes Rugbymen bat son plein

Le dimanche 1<sup>er</sup> février, les Premiers pas (- de 6 ans) ont participé au tournoi « le Tartaminot » organisé par le Rugby Club tarasconnais. C'est dans une très bonne ambiance et sans aucun esprit de compétition, tous les participants étant récompensés, que des jeunes rugbymen venus de clubs différents, ont pratiqué le rugby dans un cadre autre que la pelouse des stades. En effet, « le Tartaminot » se déroule en gymnase et sur tatamis. C'est donc pieds nus, dans ce cadre atypique pour eux, qu'ils ont défendu les couleurs du Rugby Club Bellegardais. À l'issue de cette journée, c'est avec une grande joie et avec fierté que les enfants ont reçu leurs récompenses. Quant au prochain tournoi (hors comité) du club, le RCB XV prépare son « Tournoi des Sources » du samedi 30 mai où pas moins de 10 clubs seront présents pour mettre les valeurs du Rugby à l'honneur.



# Yoga

## Découvrez le yoga

Les cours de yoga se déroulent tous les mardis soir de 18h30 à 19h30 à la salle polyvalente de la M.A.S (Maison d'Accueil Spécialisé) à la ZAC des Ferrières, 425 Avenue des Lacs. N'hésitez pas à venir découvrir cette activité.

Sophie Larrivière  
Tél. : 0 466 011 877 / 0 661 321 753

## CULTURE ET LOISIRS

# PROGRAMME

Si l'année 2014 a été un temps perturbée par les élections, le renouvellement de l'équipe municipale et intercommunale et la découverte des délégations, 2015 constituera la première année pleine de ce nouveau mandat. Au fil des pages, vous pourrez découvrir toute la richesse de notre programme. Je remercie toutes les personnes qui portent ces événements, élus, agents communaux et bénévoles.

*Catherine Navatel* ADJOINTE DÉLÉGUÉE À L'ÉCONOMIE, AU TOURISME ET AU PATRIMOINE

## La journée des peintres, le 1<sup>er</sup> mai

À la demande des commerçants, cette nouvelle édition sera organisée au centre-ville. L'exposition et le concours adultes et enfants se tiendront place de la mairie et l'exposition de toiles d'artistes professionnels à la salle des 2 Mondes. **Cette année, le thème du concours des adultes sera « De l'abstrait au concret » et celui des enfants « Mangas et Bande dessinée ».**



PROGRAMME

**Fête de la Musique, le 20 juin**

Le samedi 20 juin à partir de 18h, se déroulera à Bellegarde la 2<sup>e</sup> édition de la Fête de la Musique. Cette soirée est organisée dans le centre-ville où associations, groupes et DJ amateurs se partageront la scène. Possibilité de se restaurer sur place. Réservez votre soirée.



**Ça se passe à la médiathèque**

C'est avec succès que des soirées Cinéma ont été lancées en 2014. La régularité d'organisation et la convivialité des séances ont fidélisé un public de plus en plus nombreux. La Médiathèque fait son cinéma les 27 mars, 24 avril et 29 mai

**Le festival « Mômes en fête »** du 14 au 17 avril.

**Exposition photos de l'artiste et écrivain Claude Noyer** du 12 au 23 mai.

**La nuit des étoiles, le 22 mai**

La commission culture organise le 22 mai en début de soirée « la nuit des Étoiles ». Rendez-vous sur le site de la Tour pour une initiation passionnante au ciel et de l'espace avec des astronomes amateurs.



**JUMELAGES**

**Tu as entre 13 et 16 ans**

Tu veux repousser les frontières de ta commune, alors rejoins-nous au sein du Jumelage de la ville!

L'Espagne et l'Allemagne t'accueilleront dans une ambiance familiale.

**Nous recherchons encore quelques familles pour la période du 7 au 14 juillet pour accueillir les jeunes de Villamartin.**

Nous assurerons les activités de la semaine et les repas du midi.

*N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.*

Roseline Bourrelly - Tél. : 0 615 406 483  
roselinebourrelly@sfr.fr

**CHORALE LA CANTILÈNE**

**CONCERT ANNUEL**

Le 12 décembre 2014, la chorale a donné son concert annuel avec au programme un hommage à Luiz Mariano. Trente choristes dirigés par la chef de chœur Christine Renard (soprano) ont interprété les beaux succès de Mariano avec des costumes divers et colorés et dans une ambiance de fiesta.

La chorale remercie le public très chaleureux venu l'applaudir.

À l'issue du concert, les choristes et leur chef de chœur ont offert un apéritif dînatoire qui a permis de poursuivre cette soirée, dans la bonne humeur et la convivialité.

Suite à l'assemblée générale, le bureau a été reconduit dans son intégralité.



## ASSOCIATION CULTURELLE BATISTO BONNET

### ACTIVITÉS THÉÂTRALES

Pour l'année scolaire 2014/2015, l'association a mis en place quatre ateliers enfants et un atelier ado/adultes débutants. Ils rassemblent une quarantaine d'apprentis comédiens.

Le mardi 9 juin 2015, ces artistes en herbe présenteront leur spectacle de fin de cours.

Le samedi 13 juin 2015, la troupe des Mis-souneques présentera sa nouvelle pièce «Burn out».

## GÉNÉALOGIE

### NOUVELLE ASSOCIATION DE GÉNÉALOGIE

«Savoir d'où l'on vient permet de savoir où l'on va»: c'est un des préceptes qui ont motivé les fondateurs de cette nouvelle association sur Bellegarde. En ces temps où tout change si vite, où les repères se perdent ou disparaissent, il est vrai que «Connaître ses racines, c'est se connaître soi-même.»

Cette activité ludique, conviviale est ouverte à tous, débutants comme amateurs confirmés, d'autant plus qu'Internet permet d'accéder directement aux sources, dans toute la France, et même l'Europe!

La généalogie est un merveilleux passe-temps qui touche toute la famille et qui ouvre des portes sur des tas de domaines: histoire locale, métiers disparus, coutumes...

N'hésitez pas à venir pousser la porte du local, Rue Larnac, sous la médiathèque, tous les mardis de 17h à 19h30. À bientôt sur la trace de vos ancêtres et de vos cousins!

Tél. : 0 778 846 510

## BELLEGARDE HOLDEM POKER

### UNE PREMIÈRE

Le samedi 17 janvier, s'est déroulé à la salle du centre médico-social, l'inauguration et première séance d'activité du club en présence de Monsieur Éric Mazellier, conseiller délégué aux associations. Dans un esprit convivial et de compétition, le premier challenge de Poker de l'année a été lancé, laissant de bons augures pour les rendez-vous futurs.

[www.bellegardeholdempoke.forumactif.org](http://www.bellegardeholdempoke.forumactif.org) ✨

## TOURISME ET PATRIMOINE

# Tourisme

### Un record! 74 camping-cars un matin de juillet

☛ 953 personnes, 20 nationalités différentes (en majorité européennes) ont été accueillies en location de bateaux.

☛ 460 visiteurs au Point Info Touristes, 20 % d'étrangers européens.

☛ 300 demandes Pass Pont du Gard.

☛ 8 groupes de 30 à 50 personnes accueillis par l'ABC-P (Association Bellegardaise pour la conservation du Patrimoine).

À Bellegarde, le tourisme est une composante significative de l'activité économique.

### Chiffres de l'année 2014

☛ 4 200 camping-cars sur l'aire d'accueil au port de plaisance.

### Hébergements autour du centre-ville

☛ 13 gîtes, dans un rayon de 6 km.

☛ 6 chambres d'hôtes, dans un rayon de 2 km.

☛ 3 hôtels, dans un rayon de 3 km.



### Des aménagements dès cette année

#### Le port de plaisance et son aire d'accueil camping-car

De nombreux campings caristes séjournent sur ce site; aller à leur rencontre, les amener à découvrir notre commune est notre objectif. Pour cela, nous installerons un panneau d'informations qui indiquera les manifestations et festivités à venir.

L'organisation d'animations est également prévue, certaines en partenariat avec des acteurs de la vie du port.

#### SAMEDI 13 JUIN

« Canal en fête » organisé dans le cadre des Ports en réseau. La société de location de bateaux sans permis Arolles Marine, organisera entre autres une porte ouverte de ses bateaux de 11h à 13h. Le restaurant la Halte Nautique participera à cet évènement.

#### DIMANCHE 28 JUIN

Le port accueillera le **cirque fluvial Piglet Circus**, nouveau cirque de tradition.

#### SAMEDI 11 JUILLET

Séance de **cinéma plein air**.

#### SAMEDI 18 JUILLET

Une soirée « **Port en Musette** » et de découverte de la Clairette.



**Le port sera également l'objet de travaux d'aménagement et d'entretien**

- ▶ Dragage prévu en moyenne tous les trente ans par les services des Voies navigables de France, ces importants travaux concerneront le port aux alentours de la fin mars pour une durée de 3 à 4 jours.
- ▶ Création d'une zone de mise à l'eau.
- ▶ Installation d'une zone Wifi sur l'ensemble du port réservée aux plaisanciers.
- ▶ Changement du système de distribution d'eau potable ainsi que des anneaux d'amarrage.
- ▶ Création d'une zone de parking à vélos à proximité de la capitainerie.

**Lac des Moulins**

Réalisation d'un panneau d'accueil pour présenter le site aux visiteurs, son histoire, ses fonctions, mais aussi quelques aspects de notre commune. Fréquenté par de nombreux joggeurs, marcheurs et sportifs, le site du lac verra la création d'un parcours de santé avec l'installation de cinq modules de sport et de loisir.

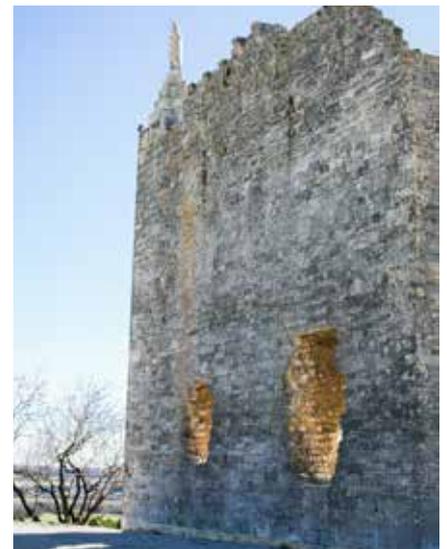
**Point Infos Tourisme**

Dans cet espace vous pouvez trouver de la documentation touristique et des informations sur les manifestations locales, déclarer vos chambres et gîtes, acheter le carto-guide randonnée de la CCBTA vous inscrire au Pass accès gratuit du Pont du Gard

Rue du Cadereau - Tél. : 0 466 010 340

**La Tour**

Aménagement d'une zone de pique-nique.



# La première Nuit des musées

**Lecture et contes**

La mise hors vent du musée de l'eau en 2013 et l'installation fin 2014 d'un local de travail au sein du bâtiment permettent aujourd'hui d'envisager des animations, expositions et événement tout public. La Nuit des Musées organisée le 16 mai à 20h30 sera l'un de ces rendez-vous. Dans ce cadre doté d'une ambiance toute particulière, une soirée de lecture et de contes tout public, mais aussi d'échanges agrémentés d'un petit verre de Clairette, sera organisée avec Joseph Pacini, écrivain-poète, accompagné de Jacques Bonnadier. **Entrée gratuite.**



# Sortir à Bellegarde

## Fêtes

Vendredi 8 mai ■ à partir de 23h  
Fête de l'Europe

→ Port de plaisance

Vendredi 29 et samedi 30 mai  
Fête des voisins

Pensez à vous signaler en Mairie

Service Festivités - Tél. : 04 66 01 09 47  
service.festivités@bellegarde.fr ✨

Samedi 13 juin ■ de 11h à 13h  
Canal en fête

Porte ouverte des bateaux Arolles Marine  
Participation du restaurant la Halte nautique  
→ Port de plaisance

Samedi 20 juin ■ à partir de 18h  
Fête de la Musique

Dimanche 28 juin  
Cirque fluvial Piglet Circus

Nouveau cirque de tradition  
→ Port de plaisance

Lundi 13 et mardi 14 juillet  
Fête nationale

Lundi 13 juillet ■ 19h Apéritif musical  
■ 21h Intervillage, organisé par le Club l'Afficion.  
Mardi 14 juillet ■ 8h Grand concours de Jeu  
Provençal et de Pétanque ■ 12h Enciero  
■ 14h30 Concours de Pétanque

■ 22h30 Feu d'artifice au Lac des Moulins puis  
finale du concours du 14 juillet dans les Arènes

Samedi 18 juillet  
Port en musette

→ Soirée au Port de plaisance

## Musique Théâtre Cinéma

Cinéma Vendredi 29 mai ■ 20h  
Philomena de Stephen Frears

→ Médiathèque

Théâtre Mardi 9 juin  
Spectacle fin de cours

Représentation des ateliers enfants  
→ Salles des Sources

Théâtre Samedi 13 juin  
Burn out

Troupe des Missounenques (Bellegarde)  
Représentation de la nouvelle pièce  
→ Salles des Sources

Cinéma Samedi 11 juillet  
Cinéma sous les étoiles

→ Film en plein air au Port de plaisance

## Expositions

Vendredi 1<sup>er</sup> mai  
Journée des peintres

→ Place de la Mairie et salle des 2 Mondes



Du 12 au 23 mai  
Exposition photos

Claude Noyers  
→ Médiathèque

## Sport

Vendredi 1<sup>er</sup> mai  
A Rett toi pour courir

Étape de la course nationale Marseille-Angers  
→ Animations dans le centre-ville

## Divers

Samedi 16 mai ■ 20h30  
Nuit des musées

Contes tout public  
→ Musée de l'eau

Vendredi 22 mai  
Nuit des étoiles

→ Site de la Tour

## FÊTE DE L'ASCENSION

Mercredi 13 mai

Ouverture de la fête foraine, place Batisto  
Bonnet ■ 17h30 Course Camarguaise,  
arènes, trophée *Beaucaire Terre d'Argence*  
en partenariat avec le Club Taurin Paul  
Ricard. ENTRÉE GRATUITE

Jeudi 14 mai

■ 10h30 Démonstration de ferrade,  
place Allovon, manade *Labourayre*  
■ 11h30 Abrivado/Bandido, manade  
*Labourayre* ■ 16h Course Camarguaise,  
arènes, organisée par le Club Taurin  
Paul Ricard ■ 18h30 Encierro, nouveau  
parcours, manade *Marisma Matray*

Vendredi 15 mai

■ 18h30 Abrivado/Bandido, plusieurs  
passages, manade *Leron* ■ 19h Apéritif  
musical, place de l'Église ■ 20h30 Course  
Camarguaise, arènes, organisée par le Club  
*Taurin La Jeunesse Bellegardaise* ■ 22h  
Soirée THE KITCH, place de l'Église, avec  
*DJ Harold Vonghaniere* et *DJ Yannis Alonzo*

Samedi 16 mai

■ 11h30 Abrivado/Bandido, plusieurs  
passages, manade *Aubanel* ■ 12h Grand  
repas aïoli, arènes, organisé par *Bellegarde  
Passions et Traditions*. 15 € (VIN NON COMPRIS) RÉSERVATION AU  
0 680 625 757 ■ 16h Course camarguaise, arènes,  
catégorie Avenir organisée par la Mairie. 8 €  
■ 18h30 Abrivado/Bandido, plusieurs  
passages, manade *Marisma Matray*  
■ 19h Apéritif musical *Guy Icard*, place  
de l'Église ■ 22h Bal *Guy Icard*

Dimanche 17 mai

■ 10h30 Messe en provençal à la Tour  
de la Madone organisée par le club *Lou  
Vibre*, suivie du défilé jusqu'au centre-ville  
■ 12h Abrivado, manade *Labourayre*  
■ 12h30 Repas paella, place de l'Église,  
organisé par le club *Lou Vibre*.  
15 €, RÉSERVATION AVANT LE 8 MAI, TÉL. : 0 619 626 351  
■ 16h Jeux de Gardians, arènes, animés  
par le Club *Lou Vibre*. Vachettes et veaux  
pour les enfants. ENTRÉE GRATUITE  
■ 18h30 Bandido, manade *Labourayre*

**Bodegas** place de l'Église vendredi et  
samedi soir avec le café des Fleurs, le bar  
le Mistral, le café de l'Union et le Comptoir  
de Lolotte. Ouverture de la Pizza des Lices  
et du restaurant le Vespa de 18h à 22h.

# Détecteur automatique de fumée

Depuis le 8 mars 2015, tous les lieux d'habitation doivent être équipés d'un détecteur de fumée. L'arrêté du 5 février 2013 précise toutes les exigences auxquelles doivent répondre ces appareils.

## Objectifs

L'installation d'un détecteur de fumée doit permettre de détecter les fumées émises dès le début d'un incendie et d'émettre immédiatement un signal sonore suffisant pour permettre de réveiller une personne endormie.

## Caractéristiques exigées

Le détecteur de fumée doit être muni du marquage CE et être conforme à la norme européenne harmonisée NF EN 14604.

**À noter : il existe des détecteurs spécialement adaptés aux personnes sourdes fonctionnant grâce à un signal lumineux ou vibrant.**

## Obligation d'installation, changement depuis la loi Alur

Le détecteur doit être fourni et installé par le propriétaire du logement, que celui-ci occupe son logement ou le mette en location. Avant la date du 8 mars 2015, si le logement était occupé par un locataire, une alternative est offerte au bailleur qui peut, soit fournir le détecteur à son locataire, soit lui rembourser l'achat. Dans ces deux cas, il appartiendra au locataire de procéder à la pose du détecteur.

## Combien de détecteurs de fumée installer ?

Il en faut au moins un par logement et il est recommandé un par niveau si le logement a plusieurs étages.

## Qui doit l'entretenir ?

C'est à l'occupant du logement d'entretenir le détecteur de fumée, de changer les piles et de le remplacer si besoin le jour où il ne fonctionne plus. Exception faite pour la location saisonnière, les meublés, les logements de fonction et les foyers-logements, la charge incombe au propriétaire.

## Remise d'une attestation à son assureur

Le locataire ou le propriétaire qui occupe son logement doit notifier l'installation du détecteur par la remise d'une attestation à l'assureur avec lequel il a conclu un contrat garantissant les dommages d'incendie. Les compagnies d'assurances ne pourront d'ailleurs pas se prévaloir du défaut d'installation du détecteur pour s'exonérer de leur obligation d'indemniser les dommages causés par un incendie dans les logements.



**MARTIN Services**

**06 15 34 15 78**

**Entreprise sur Bellegarde (Quartier Les Clairettes) MARTIN Services vous propose la solution à tous vos travaux et petits dépannages du quotidien.**

<p><b>Installation de détecteurs incendie</b></p> <p><b>Electricité-Dépannages électrique</b></p> <p><b>Informatique</b></p> <p><b>Vidéosurveillance</b></p> <p><b>Sécurité intrusion</b></p> <p><b>Petits bricolages</b></p> <p><b>Agencements</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseils et devis gratuits</li> <li>• Disponible du lundi au samedi de 8h à 19h</li> <li>• Urgences le dimanche</li> <li>• TVA non applicable - art 293C du CGI</li> </ul>
---	---

## Permis de construire

L'instruction des permis de construire, qui était réalisée par les services de l'État (DDTM), est transférée aux communes à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015. Une réflexion globale a conduit la municipalité à confier cette tâche technique à la Communauté des Communes.

## Pas de changement dans vos démarches !

Les permis de construire, déclarations préalables de travaux et autres documents d'urbanisme seront toujours à déposer en mairie.

## SÉANCE DU 13 JANVIER 2015 EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS

### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2015

Monsieur le Maire rappelle que, d'après les dispositions de l'article L 1612-1 du CGCT, la commune peut, dans l'attente du vote du budget 2015, décider d'engager, de liquider et de mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. **Le budget d'investissement de la commune s'élevait à 4 217 246,99 €.** Le quart (25%) représentant alors un montant de 1 054 311,75 €.

Monsieur le Maire propose donc au Conseil de faire application de cet article afin de ne pas interrompre les procédures en cours et faire face aux dépenses d'investissements d'urgence qui ne peuvent pas attendre le vote du budget primitif en mars 2015, en engageant les dépenses d'investissement suivantes :

- ▶ Travaux neufs de voirie : 400 000 € (principalement travaux d'urgence de la rue d'Auvergne)
- ▶ Acquisition de Terrains : 291 811 €
- ▶ Aménagement des Arènes : 10 000 € (travaux de mise en conformité des barrières de contre piste, suite à une modification de la réglementation des courses taurines)
- ▶ Créations d'espaces verts : 60 000 € (plantations au Port de plaisance, HLM, lac, importants travaux (40 000 €) de pose de grillage projet jardins familiaux)
- ▶ Aménagement services techniques : 30 000 € (achat de véhicule utilitaire et équipement)
- ▶ Aménagement Église : 7 500 € (réfection de l'éclairage)
- ▶ Salle Mont Michel : 10 000 € (travaux toiture et isolation)
- ▶ Aménagement point info : 3 000 € (réalisation de panneaux d'informations touristiques)

- ▶ Extension réseaux : 30 000 €
- ▶ Aménagement ensemble sportif : 37 000 € (modules sportifs santé au lac, jeux d'enfants, éclairage gymnase, mobilier rugby, chauffage local stade, travaux électricité tennis)
- ▶ Vidéosurveillance : 5 000 €
- ▶ Aménagement hôtel de ville : 2 000 €
- ▶ Aménagement de la crèche : 2 000 €
- ▶ Aménagement bureau de police : 3 000 €
- ▶ Ecole Henri Serment : 20 000 € (plantations et installations diverses)
- ▶ Aménagement cuisine centrale : 2 000 €
- ▶ Élaboration du PLU : 20 000 € (pour intégration de la Zone d'Activité économique du Rieu)
- ▶ Panneaux de signalisation : 5 000 €
- ▶ RD 3 : 50 000 € (maîtrise d'œuvre)
- ▶ Mise en sécurité des Bâtiments publics : 30 000 €
- ▶ Patrimoine culturel : 6 000 € (médiathèque : achat de livres, matériel, réparation)
- ▶ Acquisition Matériel et Mobilier : 30 000 € (matériel et logiciel informatique)

### MODIFICATION ATTRIBUTION DE LA COMPENSATION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE AUX COMMUNES MEMBRE DE LA CCBTA

Monsieur le Maire expose au conseil qu'il y a lieu de modifier l'attribution de compensation versée aux communes membres de la Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence telle que définie dans la délibération du conseil communautaire du 8 décembre 2013. Il s'agit de répercuter le coût de la mutualisation du service Finances avec la commune de Bellegarde. Pour l'année 2014 ce coût s'élève à 7 050 € et correspond au montant, charges comprises, des rémunérations versées pour le 4<sup>e</sup> trimestre, divisé par deux.

### CRÉATION D'UN SERVICE COMMUN « ADS » (APPLICATION DU DROIT DES SOLS) AVEC LES COMMUNES DE BELLEGARDE, FOURQUES, JONQUIÈRES SAINT VINCENT, VALLABRÈGUES - ADOPTION DE LA CONVENTION CADRE

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil que conformément à l'article L5211-4-2 du CGCT la Communauté de Communes de Beaucaire - Terre d'Argence peut créer des services communs. Elle a déjà lancé différentes actions allant dans le sens d'une mutualisation de ses services avec certaines de ses communes membres, ces actions ayant abouti à la création d'un service "Archives" mutualisé, et d'un service "Finances" avec la Communauté de Bellegarde.

La promulgation de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové donne aujourd'hui une nouvelle opportunité à la Communauté de Communes de poursuivre cette dynamique de mutualisation des services.

En effet, cette loi dispose qu'à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015, il est mis fin à la mise à disposition gratuite des services de l'État en matière d'autorisation d'urbanisme (plus précisément l'instruction des permis de construire par la DDTM) auprès des communes appartenant à un EPCI de plus de 10 000 habitants.

Il est donc proposé de créer un service "ADS" commun géré par la Communauté de Communes de Beaucaire Terre d'Argence et qui sera mis à disposition des communes de Bellegarde, Fourques, Jonquières-Saint-Vincent, Vallabrègues. Celui-ci devrait comprendre, à terme, deux agents.

## SÉANCE DU 25 FÉVRIER 2015 EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS

### **Installation d'une nouvelle conseillère municipale : Mme Françoise DENIS**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que, suite au décès de Monsieur Élie BATAILLE, conseiller municipal de la commune de Bellegarde, Madame Françoise DENIS a été convoquée au présent conseil municipal et propose au conseil municipal de bien vouloir l'installer.

### **Désignation des délégués du Conseil aux organes et organismes extérieurs**

#### **- Mise à jour - SYMADREM - désignation d'un Conseiller suppléant**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil l'adhésion de la commune au SYMADREM et la désignation de deux conseillers pour représenter la commune au sein de ses instances (Pour rappel : un titulaire et un suppléant. Madame Nancy REY, déléguée titulaire - Monsieur Élie Bataille, délégué suppléant).

Il ajoute que, suite au décès de Monsieur Bataille, il convient aujourd'hui d'élire un nouveau délégué : Monsieur Jean Paul Rey est désigné comme conseiller suppléant.

### **FÊTE DE L'EUROPE 2015**

#### **Demande de financement - CCBTA**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence (CCBTA) peut, chaque année, apporter un soutien financier aux manifestations culturelles, sportives ou économiques ayant un caractère communautaire.

Chaque année, la commune organise au profit de plaisance, la fête de l'Europe. Cette fête a pour but de faire découvrir les spécialités de divers pays européens au travers de nombreuses activités et notamment par la présence de stands tenus par des bénévoles et artistes de Bellegarde, mais aussi d'autres communes telles que Fourques, Vallabrègues et Jonquières Saint Vincent. Le budget 2015 de la fête de l'Europe s'élevant à environ 39 000 €, et cette manifestation ayant assurément un caractère intercommunal, Monsieur le Maire demande au conseil municipal de solliciter l'aide financière de la CCBTA à hauteur de 10 000 €.

### **DEMANDE DE FINANCEMENT - CG30**

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil

général du GARD peut, chaque année, apporter un soutien financier aux communes du département qui souhaitent organiser des manifestations culturelles

#### **Défilé à l'ancienne - Edition 2015**

la commune organise depuis plus d'une dizaine d'années un défilé à l'ancienne qui met en valeur les usages et traditions du terroir, en représentant notamment les métiers agricoles du 19e siècle. Plus de 600 participants venant de tout le département sont présents et défilent dans les rues de la commune, pour le bonheur des nombreux spectateurs venus assister à cette manifestation accessible à tous. Le budget prévisionnel 2015 de l'évènement « Défilé à l'ancienne Édition 2015 » s'élevant à environ 11 400 € et cette manifestation ayant assurément un caractère culturel à rayonnement départemental, Le conseil municipal sollicite l'aide financière du Conseil Général du Gard à hauteur de 3 000 €.

#### **Festival musical Club guinguette - Édition 2015**

La commune organise depuis 2011 un festival musical intitulé « Club Guinguette » qui réunit petits et grands durant une journée conviviale, avec des animations tout public et familles.

Le budget prévisionnel 2015 de l'évènement « Festival musical Édition 2015 » s'élevant à environ 14 500 € et cette manifestation ayant assurément un caractère culturel à rayonnement départemental, le conseil municipal sollicite l'aide financière du Conseil général du Gard à hauteur de 5 000 €.

### **DROITS DE PÊCHE - PLANS D'EAU SAUTBRAUT**

#### **AAPPMA la Fario - Modification convention**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que, par délibération n°11-093 du 27 septembre 2011, un droit de pêche a été décidé au profit de l'APPMA « La Fario » sur une partie des plans d'eau de SAUTBRAUT. Il y aurait lieu aujourd'hui de compléter cette convention : Par l'ajout de la parcelle n° E 1326, Par une classification du plan d'eau : obtention du classement en 2<sup>e</sup> catégorie de pêche et mise en réserve nationale de pêche afin que soient préservées la faune et la flore aquatique ainsi que les nidifications d'oiseaux migrateurs, Par une modification de la durée : convention

conclue pour une durée de 30 ans.

### **MODIFICATION DES STATUTS DE LA CCBTA**

#### **Extension de compétences - Réseaux très haut débit - Approbation**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, par délibération n°15-023 en date du 9 février 2015, la CCBTA a modifié ses statuts et a étendu ses compétences en matière de réseaux à très haut débit. Il convient aujourd'hui aux communes membres de délibérer à leur tour et dans les mêmes termes, afin d'approuver cette modification statutaire.

L'action envisagée par la Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence, en coordination avec les initiatives publiques, vise à pallier la fracture numérique du territoire et à permettre, à terme, à la majeure partie de la population communautaire de bénéficier de ce niveau de qualité de service très élevé, mais surtout de soutenir l'activité économique du territoire en proposant aux entreprises une offre numérique adaptée à leurs besoins.

Enfin, le très haut débit est un enjeu d'avenir et il est indispensable que la Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence soit dotée d'une compétence en matière d'études dans ce domaine. Elle pourra ainsi procéder à toute étude relative à la coordination, l'interconnexion, l'optimisation des réseaux à l'échelle communautaire.

#### **Travaux d'enfouissement Rue d'Auvergne - Demande de subvention - SMEG**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal les travaux en cours, rue d'Auvergne, de réhabilitation du mur de soutènement en le solidifiant et de reprise de la voirie détériorée, avec, par la même occasion, un projet de reprise de l'éclairage public et d'enfouissement des réseaux. Concernant ce dernier point (la sécurisation des réseaux électriques) Monsieur le Maire explique que la commune peut bénéficier d'une subvention du Syndicat Mixte d'Électrification du Gard (SMEG).

Il expose le coût des travaux : Réseau basse tension : 43 012,18 €, Réseau éclairage public : 19 000,46 €, Réseau France Télécom : 16 694,75 € soit un total de 78 707,39 € HT (94 448,87 € TTC) et propose au conseil municipal de bien vouloir délibérer sur cette demande de subvention.

## SÉANCE DU 31 MARS EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS

### Élection d'un nouveau représentant du conseil municipal au conseil d'administration du CCAS

Monsieur le Maire expose au conseil que Mme Nathalie Simone, par courrier en date du 18 mars 2015, informe, d'une part, qu'elle renonce à siéger au sein du conseil d'administration du CCAS, et, d'autre part, que Madame Françoise Denis est proposée pour la remplacer.

Monsieur le Maire propose donc à l'assemblée d'élire Madame Françoise Denis, pour siéger au sein du conseil d'administration du CCAS composé également des membres suivants : Claudine Segers, Marinette Canet, Adrien Héritier, Olivier Rigal, Martine Bastide.

### VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2015

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'au vu de la situation générale de la Commune, dont les résultats financiers continuent de s'améliorer, et de la fragilité du pouvoir d'achat des Bellegardais, il est proposé au Conseil de ne pas augmenter les taux des impôts directs locaux pour l'exercice 2015.

Rappel des	taux 2014	taux 2015
Taxe d'habitation	12,82 %	12,82 %
Foncier bâti	16,85 %	16,85 %
Foncier non bâti	61,74 %	61,74 %

### Accord de cession d'un B.E.A. - AMETIS vers HABITAT DU GARD

#### Projet Construction de la Gendarmerie

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet de nouvelle brigade de gendarmerie, dont les travaux doivent démarrer sous peu au sein de la ZAC des Ferrières. Il rappelle ensuite que pour cela, et par délibération n° 14-074 en date du 20 juin 2014, le conseil municipal a notamment approuvé le bail emphytéotique administratif (BEA) et la convention de mise à disposition associée. Il expose alors qu'il convient dorénavant d'accorder au preneur du bail, la société AMETIS, le droit de céder ce bail ainsi que la convention à la société Habitat du Gard, qui sera le gestionnaire final de cette future brigade.

## TRIBUNES

### Liste Bellegarde ensemble autrement - Jacques Bonhomme

Vous êtes toujours plus nombreux à nous faire part de vos idées, de vos questions ou de vos mécontentements. Ce mois-ci, une question de sécurité près de l'école H. Serment. Le déplacement des enfants n'est pas sécurisé faute de trottoirs dans certaines rues. Avec le ballet permanent des véhicules de chantier, c'est un vrai danger et cela ne peut que s'aggraver avec les chantiers à venir. Nous avons interpellé le Maire, car des solutions existent. N'attendons pas qu'un tragique accident arrive pour protéger nos enfants.

Je voudrais enfin rendre hommage à Élie Bataille. Au cours de ses différents mandats, il n'a cessé de se battre pour défendre, protéger et développer notre commune. Sa culture, son intelligence et son énergie débordante nous manquent déjà. Toute notre équipe se joint à moi pour soutenir son épouse et l'ensemble de ses proches.

BELLEGARDE-ENSEMBLE-AUTREMENT.FR

### Liste Unis pour l'avenir de Bellegarde

Merci Monsieur Bataille...

Ta force de caractère, ta droiture, ta passion et ta puissance de travail t'ont mené à accomplir de grands projets, tant dans ta carrière militaire ou civile que, et surtout, pour ton village que tu aimais tant. Ton empreinte se retrouve partout dans Bellegarde, même s'il n'y a plus de plaques commémoratives.

Tu avais encore de très grandes choses à accomplir, mais le destin en a décidé autrement.

Ta renommée dépassait largement les limites communales et départementales. Preuve en est le nombre de personnes et d'autorités qui étaient là pour ton dernier rendez-vous, où tu trônais entre le drapeau de la Légion d'Honneur et celui de l'Ordre National du Mérite, seul le drapeau de Bellegarde manquait à l'appel.

Le plus bel hommage que l'on puisse te rendre serait de baptiser le collège de ton nom, tu serais ainsi aux côtés de Philippe Lamour et d'Henri Serment... nous nous y emploierons.

### Liste de la majorité « Un choix de vie »

#### Une question de sécurité près de l'école Henri Serment.

Bien avant cette sollicitation, la sécurisation des abords de l'école Henri Serment avait été entreprise avec la création :

- ▶ d'un parcours piétonnier ;
- ▶ d'un espace de stationnement ;
- ▶ d'une signalétique ;
- ▶ d'un passage piéton.

#### Plaques commémoratives et collège.

Les honneurs sont toujours glorifiant, il faut bien le reconnaître.

Notre maire, vice-président délégué à l'éducation du Conseil général sortant, aura apporté à Bellegarde son collègue tant attendu.

# Remerciements

Madame Michèle Bataille remercie vivement les Bellegardaises et les Bellegardais ainsi que les autorités qui, par un geste d'amitié, une pensée, un mot, une fleur ou simplement leur présence aux obsèques, l'ont soutenue dans la douloureuse épreuve de la perte de son mari Élie. Elle voit dans ces manifestations l'expression de leur estime pour l'homme qu'il était et de leur reconnaissance pour ce qu'il a accompli au profit de Bellegarde et de la collectivité durant ses deux mandats de maire, de conseiller général et de président de la Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence de 1995 à 2008.

## LE LIVRE DE VIE

# État civil

### Naissances

#### ■ 2014

3/11 Kenzo Tho  
8/11 Maël Alestra Charmasson  
9/11 Patrick Schneider Gonzalez,  
10/11 Noah Ponty, Victoria Pepe  
11/11 Clément Niel  
12/11 Adriano Gest  
13/11 Soukaïna Jocteur  
19/11 Luca Sanchez Granero  
22/11 Emmy Pascual  
23/11 Shayann Grandchamps,  
Mahé Surribas  
25/11 Clara Armand  
30/11 Inès Fabre

---

3/12 Mathéo Herrero  
10/12 Riham Meslahi  
16/12 Maëlys Ordonez  
20/12 Lola Favier  
22/12 Camélia Khallou

#### ■ 2015

7/01 Lenny Goulet  
8/01 Tess Coelho  
12/01 Emmy Fontaine  
13/01 Taysiana Santiago,  
Clément Villanove  
17/01 Nolan Lavail  
23/01 Giulia Delcourt  
31/01 Jin Yang

---

7/02 Andréa Verlaque  
16/02 Mahé Ferreira  
17/02 Lena Deydié  
18/02 Younes Blanchard El Ouardi  
22/02 Léni Miron  
26/02 Gabin Ravel  
28/02 TERENCE Ngoie Kadita

---

7/03 Taylor Thao  
20/03 Luc et Max Romano  
29/03 Rafaël Ruiz

### Mariages

#### ■ 2014

15/11 Abdelhak Zaouya  
et Nassira Errami  
22/11 Benoit Narizano  
et Sandrine Ribet  
22/11 Daniel Depretz  
et Isabelle Payen

#### ■ 2015

14/02 Jonathan Contreras  
et Flore-Bella Castro

### Décès

#### ■ 2014

16/11 Olivier Billet  
20/11 Jacqueline Murcia

---

4/12 Roger Fauchoux  
7/12 Jacqueline Chafer  
10/12 René Enjalbert  
25/12 Nelly Loubier

#### ■ 2015

3/01 Antonio Cabrita Faia  
6/01 Tchou Yao Xiong  
19/01 Elise Agius, Blanche  
Gourgeon, Blanche Rossi  
28/01 Josette Blanc  
29/01 Albert Coulomb

---

1/02 Gérald Nicolet  
8/02 Élie Bataille  
15/02 Armand Leornard  
23/02 François Gilard  
26/02 Auguste Chaballier

---

1/03 Jacqueline Piras  
4/03 Marie-France Rebière  
27/03 Christian Noble, Janine Paul  
31/03 Daniel Nicolas

---

3/04 Antonin Mourgues,  
José Salmeron

### ERRATUM AGENDA 2015

#### ► Changement d'adresse

##### Assistante maternelle, p. 18

Aubert Christelle 2 ter, rue des aires - Tél. 0 650 065 771  
François Sylvie 173, rue des Syrahs - Tél. 0 628 193 163

##### Architecte, p. 37

Flore Soubeiran 2, rue de Nîmes - Tél. 0 622 030 074

#### ► Ajoutés

##### Sophrologie : Daniéla Moullé 51, rue Concorde

Tél. 0 659 060 614, sur RDV

##### Pension équestre, élevage vente de chevaux

Location de salle : Mas de Rom Tél. 0 671 732 381

##### Association solidarité : In4matik, Claire Bastide

350, rue du Moulin à Vent - Tél. 0 622 183 463

#### ► Information

##### Coiffure à domicile, p. 25 :

Audrey Zelinsky et non Zielynsky

##### Beauté, p. 26 : Instant Précieux,

Cindy Moragues 0 609 333 980

##### Association, p. 46 : Bellegarde rétro danse 0 466 016 119

**Pompes Funèbres**  
**Bernard COLLIN & Fils**



Maison fondée en 1907

**Organisation complète d'obsèques**  
Transport toutes distances France et Etranger  
Fleurs - Articles funéraires - Plaques - Gravures  
Contrat de prévoyance

**Marbrerie - Caveaux**  
Création personnalisée - Habillage - Entretien - Fleurissement

24h/24 et 7j/7 06.11.56.61.50 et 06.21.60.22.85  
Magasin rue Jeanne d'Arc - Bellegarde - 04.66.01.15.33

www.pompesfunebres-collin.fr [pfcollin@neuf.fr](mailto:pfcollin@neuf.fr)



Bien vous servir au cœur de votre région

2 RUE DES AIRES  
30127 BELLEGARDE  
☎ 04 66 01 10 50

# ESTEVE QUINCAILLERIE

## LES PLANCHAS !



CHARBON DE BOIS 50L  
Qualité professionnelle  
11€85



Plancha gaz 3 feux  
à poser 10.5 Kw

149€99<sup>€</sup>

\* Dans la limite des stocks disponibles.

**TRAITEMENT A DOMICILE  
GUEPES ET MOUSTIQUES  
DEVIS GRATUIT**

# Une large gamme de moustiquaires !!!

- **A poser soi même**
- **A la coupe**
- **Sur mesure (sur commande)**

**DEVIS GRATUIT**

**NOUVEAU !!!**

**Vente de sacs CEMENTS 35KG  
et d'agglos.**

# ESTEVE QUINCAILLERIE

2 rue des Aires – 30127 BELLEGARDE  
Tél : 04 66 01 10 50 Fax : 04 66 01 60 59



## DEBUT AVRIL



# ARRIVAGE DE PLANTS FLEURS ET LEGUMES

FLEURS : GERANIUMS / POURPIERS / ŒILLETES / FICOIDES /  
HIBISCUS / GAZANIAS / VERVEINES / ANTHEMIS / ETC ...

LEGUMES : TOMATES / POIVRONS / AUBERGINES /  
COURGETTES / PLANTES AROMATIQUES

TOUTES VARIETES FLEURS/LEGUMES SUR COMMANDE



## NOUVEAU !!!

### POTS PLASTIQUES

### INTERIEURS



# ESTEVE QUINCAILLERIE

## TOUT POUR

## VOTRE PISCINE !

### Prix CHOCs !!!

CHLORE LENT  
GALETS 500G  
seau  
10KG **44€99**

CHLORE CHOC 5KG  
MULTIACTIONS 5KG  
BROME CHOC 5KG  
OXYGENE ACTIF 5L  
ANTI ALGUES  
ANTI CALCAIRE  
PH - / PH +

Et tous les<sup>PPA</sup> accessoires  
pour votre piscine !!!

BROME  
5KG **39€99**

Sel piscine 25kg **9€50**

Sable filtre 25kg **11€90**

Gravier filtre 25kg **12€90**



SUPREME  
M4  
Robot  
nettoyeur  
de piscine

# 1199€99



La marque du terrain à bâtir

[ggl-groupe.com](http://ggl-groupe.com)